



RAPPORT DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



OCTOBRE 2014

PARTENAIRES :





RAPPORT DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES



OCTOBRE 2014



AVANT PROPOS

L'Enquête Nationale sur les Petites et Moyennes Entreprises (ENPME 2013) a été exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) à la demande de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME) dans le cadre de la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle sur les PME. Elle a été réalisée sur la base d'un Protocole d'Accord signé entre les deux structures et sur financement conjoint de l'Etat du Sénégal et de la Banque Africaine de Développement.

Cette opération est la première du genre au Sénégal. La population enquêtée est issue d'une combinaison des bases du Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA), du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI), des enquêtes de mise à jour du RNEA, de la Direction Générale des Douanes, de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal et de la Caisse de Sécurité Sociale.

Les outils ont été élaborés à partir des besoins exprimés par la DPME. Toutefois, le questionnaire a été enrichi après la prise en compte de l'expression des besoins d'autres structures partenaires telles que la Direction Centrale des Marchés Publics, l'Agence Française de Développement, la Bourse Nationale de la Sous-Traitance et de Partenariat du Sénégal, etc. Le questionnaire a porté sur : (A) l'identification de l'entreprise et de son responsable ; (B) les caractéristiques de l'entreprise ; (C) la main d'œuvre, le chiffre d'affaires, l'investissement et l'accès aux TIC ; (D) les difficultés liées à l'exercice de l'activité ; (E) les dispositifs d'aide aux entreprises ; (F) la connaissance et l'accès aux marchés publics et (G) la sous-traitance.

Ce rapport descriptif prend en charge l'ensemble des préoccupations importantes du secteur des petites et moyennes entreprises et leurs facteurs caractéristiques. Les thématiques telles que l'accès au financement, aux technologies de l'information et de la communication et à la commande publique sont abordées. Les différentes contraintes qui entravent le développement des activités des PME y sont analysées ainsi que l'appréciation de ces dernières sur les structures d'appui mises en place par l'Etat pour accompagner leur croissance et accroître leur compétitivité.

Nous saluons la dynamique de partenariat entre la DPME et l'ANSD qui a donné des résultats tangibles à travers le succès enregistré par cette opération.

Nous exprimons notre reconnaissance à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour son soutien financier pour la réalisation de cette importante activité.

Nous adressons aussi nos très sincères remerciements aux responsables d'entreprises qui ont bien voulu remplir les questionnaires, pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses, mais surtout, pour le temps précieux qu'ils nous ont consacré.

Au personnel de terrain et au personnel informatique, nous adressons également nos félicitations et leur renouvelons notre confiance pour la qualité de leurs prestations et le sérieux dans le travail, malgré des conditions particulièrement difficiles.

Nous adressons nos félicitations à toute l'équipe chargée de la coordination technique et de la réalisation de l'enquête, pour sa détermination et son dévouement, sans lesquels cette enquête n'aurait pas été possible.

**Le Directeur Général de l'Agence Nationale
de la Statistique et de la Démographie**

Babakar FALL

**Le Directeur des Petites et Moyennes
Entreprises**

Moustapha LY



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| AVANT PROPOS | i |
| LISTE DES FIGURES | iv |
| SIGNES ET ABREVIATIONS | vii |
| RESUME ANALYTIQUE | xi |
| INTRODUCTION | 1 |
| I. OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE | 5 |
| I.1. Objectifs..... | 5 |
| I.2. Démarche méthodologique..... | 6 |
| I.2.1. Population de PME à enquêter..... | 6 |
| I.2.2. Phase de collecte..... | 7 |
| I.2.3. Contrôle et mise en cohérence des données..... | 7 |
| II. CARACTERISTIQUES DES PME | 9 |
| II.1. Forme et Régime juridiques des PME..... | 9 |
| II.2. Secteur d'activités..... | 10 |
| II.3. Localisation des PME..... | 11 |
| II.4. Age des PME/Nombre d'années d'exploitation..... | 11 |
| II.5. Actionnariat..... | 12 |
| II.6. Caractéristiques sociodémographiques des propriétaires des entreprises individuelles..... | 12 |
| II.7. Conditions de travail..... | 15 |
| II.7.1. Type de local..... | 15 |
| II.7.2. Accès aux TIC..... | 16 |
| II.7.3. Tenue de comptabilité..... | 16 |
| III. SITUATION ECONOMIQUE DES PME | 21 |
| III.1. Chiffre d'affaires et investissements des PME..... | 21 |
| III.1.1. Chiffre d'affaires..... | 21 |
| III.1.2. Exportations des PME..... | 22 |
| III.1.3. Investissements..... | 23 |
| III.2. Financement des PME..... | 24 |
| III.3. Emploi et revenu..... | 26 |
| III.3.1. Analyse de l'emploi selon l'activité et la catégorie socio-professionnelle..... | 26 |
| III.3.2. Profil de l'emploi selon le sexe et la catégorie socio professionnelle..... | 27 |
| III.3.3. Profil des rémunérations..... | 28 |
| IV. ACCES AUX MARCHES PUBLICS ET SOUS TRAITANCE | 31 |
| IV.1. Accès aux marchés publics..... | 31 |
| IV.1.1. Connaissance des marchés publics..... | 31 |
| IV.1.2. Marchés gagnés..... | 32 |
| IV.1.3. Formation en marchés publics et appréciation de la transparence des appels d'offres..... | 33 |
| IV.2. Sous-traitance..... | 34 |
| V. DIFFICULTES ET DISPOSITIFS D'AIDE DES PME | 39 |
| V.1. Analyse des difficultés..... | 39 |
| V.1.1. Difficultés liées à l'exercice de l'activité*..... | 39 |
| V.1.2. Typologie des unités en cessation d'activité..... | 40 |
| V.2. Dispositifs d'aide aux entreprises..... | 41 |
| V.2.1. Connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises..... | 41 |
| V.2.2. Utilisation des dispositifs d'aides aux entreprises..... | 42 |
| CONCLUSION | 45 |
| GLOSSAIRE | 49 |
| ANNEXES | 35 |

LISTE DES FIGURES

| | | |
|-----------------------|---|----|
| Graphique 1 : | Répartition des PME selon la forme juridique..... | 6 |
| Graphique 2 : | Répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activité..... | 8 |
| Graphique 3 : | Répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activité et le milieu urbain et rural..... | 9 |
| Graphique 4 : | Répartition des PME enquêtées par groupe d'âge..... | 10 |
| Graphique 5 : | Répartition des PME ayant des actionnaires selon la taille..... | 10 |
| Graphique 6 : | Actionnariat par secteur d'activité..... | 11 |
| Graphique 7 : | Répartition des propriétaires de PME selon le genre et le niveau d'instruction... | 12 |
| Graphique 8 : | Répartition des propriétaires de PME selon le genre et la situation matrimoniale..... | 13 |
| Graphique 9 : | Répartition des propriétaires de PME selon le genre et la nationalité..... | 14 |
| Graphique 10 : | Répartition des PME enquêtées selon le type de local..... | 15 |
| Graphique 11 : | Entreprise disposant d'ordinateurs..... | 15 |
| Graphique 12 : | Entreprise disposant d'une connexion internet..... | 16 |
| Graphique 13 : | Répartition des PME tenant une comptabilité selon le système comptable adopté..... | 16 |
| Graphique 14 : | Répartition des PME selon la compétence du comptable (profil du responsable de la comptabilité)..... | 17 |
| Graphique 15 : | Répartition du chiffre d'affaires des PME selon le secteur d'activités en 2012.... | 2 |
| Graphique 16 : | Evolution du chiffre d'affaires des PME entre 2010 et 2012..... | 3 |
| Graphique 17 : | Part du chiffre d'affaires à l'exportation dans le chiffre d'affaires global des PME exportatrices..... | 4 |
| Graphique 18 : | Evolution des investissements des PME entre 2010 et 2012..... | 5 |
| Graphique 19 : | Investissement moyen par secteur d'activité..... | 6 |

| | | |
|-----------------------|--|----|
| Graphique 20 : | Prêts octroyés aux PME en 2012 selon les créanciers..... | 6 |
| Graphique 21 : | Principaux usages des prêts..... | 7 |
| Graphique 22 : | Contraintes de remboursement des prêts..... | 8 |
| Graphique 23 : | Motifs de sollicitation des prêts..... | 8 |
| Graphique 24 : | Répartition des emplois selon l'activité et la catégorie socio-professionnelle..... | 10 |
| Graphique 25 : | Répartition des emplois dans les PME selon le genre et la catégorie socio professionnelle..... | 11 |
| Graphique 26 : | Salaire annuel moyen par employé et par secteur..... | 12 |
| Graphique 27 : | Connaissance de l'existence des marchés publics..... | 15 |
| Graphique 28 : | Connaissance des règles du jeu des marchés publics..... | 16 |
| Graphique 29 : | Structure des entreprises ayant gagné des marchés selon le type de marchés.... | 17 |
| Graphique 30 : | Formation en passation de marchés publics et transparence du système de passation des marchés publics..... | 18 |
| Graphique 31 : | Pourcentage de PME faisant de la sous-traitance..... | 19 |
| Graphique 32 : | Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaire en 2012..... | 19 |
| Graphique 33 : | Répartition des PME qui font de la sous-traitance..... | 20 |
| Graphique 34 : | Difficultés liées à l'exercice des activités des PME..... | 22 |
| Graphique 35 : | Répartition des unités en cessation selon le secteur d'activités..... | 23 |
| Graphique 36 : | Connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises..... | 25 |
| Graphique 37 : | Sollicitation des dispositifs d'aide aux entreprises..... | 26 |
| Graphique 38 : | Proportion d'entreprises ayant bénéficié des dispositifs d'aide..... | 26 |



SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles ou acronymes

ACDI

ADEPME

ANSD

ARMP

BAD

BNDE

CNES

CNP

CSS

CUCI

DCMP

DGD

DGID

DPME

ENPME

FONGIP

FONSIS

GIE

IPRES

ITA

MEDES

RNEA

SA

SARL

SAU

SUARL

UNACOIS

Significations

Agence Canadienne de Développement International

Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Autorité de Régulation des Marchés Publics

Banque Africaine de Développement

Banque Nationale de Développement Economique

Confédération Nationale des Entreprises du Sénégal

Conseil National du Patronat

Caisse de Sécurité Sociale

Centre Unique de Collecte de l'Information

Direction Centrale des Marchés Publics

Direction Générale de la Douane

Direction Générale des Impôts et Domaines

Direction des Petites et Moyennes Entreprises

Enquête Nationale sur les Petites et Moyennes Entreprises

Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques

Groupement d'Intérêt Economique

Institut de Prévoyance des Retraités du Sénégal

Institut de Technologie Alimentaire

Mouvement des Entreprises du Sénégal

Répertoire Nationale des Entreprises et Associations

Société Anonyme

Société Anonyme à Responsabilité Limitée

Société Anonyme Unipersonnelle

Société Unipersonnelle Anonyme à Responsabilité Limitée

Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal



RESUME ANALYTIQUE

Les petites et moyennes entreprises sont au cœur du processus de croissance des pays actuellement émergents. Elles se caractérisent dans ces pays sur le plan interne par de fortes capacités de création de richesses et d'emplois et sur le plan externe par des dynamiques conquérantes des marchés extérieurs.

Conscient des potentialités des PME sénégalaises, l'Etat a engagé depuis quelques années une politique orientée vers leur développement, d'abord à travers la mise en place de cadres législatif et règlementaire et ensuite par l'élaboration et la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle et des instruments d'exécution.

Cette enquête qui s'inscrit dans la réalisation de cette politique a permis d'avoir une meilleure connaissance des PME sénégalaises. En effet, l'enquête a fait ressortir une dynamique de création d'entreprises matérialisée par la forte proportion de PME de moins de dix ans. Ceci est à mettre en relation avec les efforts de l'Etat pour sa politique de facilitation dans la création et la formalisation des entreprises à travers l'installation du guichet unique. Toutefois, les niveaux des indicateurs apparaissent faibles. En effet, en 2012, 5,3% des PME enquêtées ont exporté avec un chiffre d'affaires à l'exportation de 100,3 milliards de FCFA sur un total de 1114,3 milliards de FCFA et 30,9% ont contracté un prêt pour le financement de leurs activités. Elles ont réalisé un investissement moyen de 20,7 millions de FCFA et ont employé huit (8) personnes en moyenne et 58 634 au total (78,3% d'hommes et 21,7% de femmes). Le salaire annuel moyen est de 1 884 720 FCFA, soit 157 060 FCFA par mois. L'existence des marchés publics n'est pas bien connue par les PME. De plus elles n'ont pas une grande maîtrise des règles du jeu puisque très peu d'entre elles ont suivi une formation en marchés publics. Par ailleurs, le pourcentage de PME faisant de la sous-traitance reste faible (18,3%). Concernant les principales difficultés rencontrées par les PME, elles ont trait aux taxes et impôts, à l'approvisionnement en énergie, à l'accès à la commande publique, à l'accès au crédit bancaire classique et à l'approvisionnement en matières premières.

Les structures d'aide et d'appuis gagneraient à être mutualisées, renforcées et décentralisées. Leur renforcement, avec la création du Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP), du Fonds Souverain des Investissements Stratégiques (FONSIS) et de la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) devrait contribuer à améliorer les indicateurs et par conséquent la situation des petites et moyennes entreprises.



x

INTRODUCTION

La performance des entreprises est un facteur déterminant de la croissance économique et plus généralement du développement. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui composent la grande majorité des entreprises sénégalaises, constituent un levier de lutte contre la pauvreté, un facteur de croissance économique avéré et un tremplin vers l'émergence économique.

Cependant, comparativement à leur nombre, les PME contribuent faiblement à la création de richesses. En effet, comme le montrent les données du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI), les PME du secteur moderne concentrent une part importante des emplois mais contribuent à un quart à peine du Chiffre d'affaires et de la Valeur ajoutée avec respectivement 25,8% et 25,4% en 2012. Elles sont principalement caractérisées par une force concurrentielle limitée et une croissance lente dues entre autres à une faible compétitivité, une faible rentabilité et des difficultés en matière d'investissement et de modernisation. Dans ce contexte, elles font face à un certain nombre de contraintes pour une parfaite insertion dans le commerce mondial.

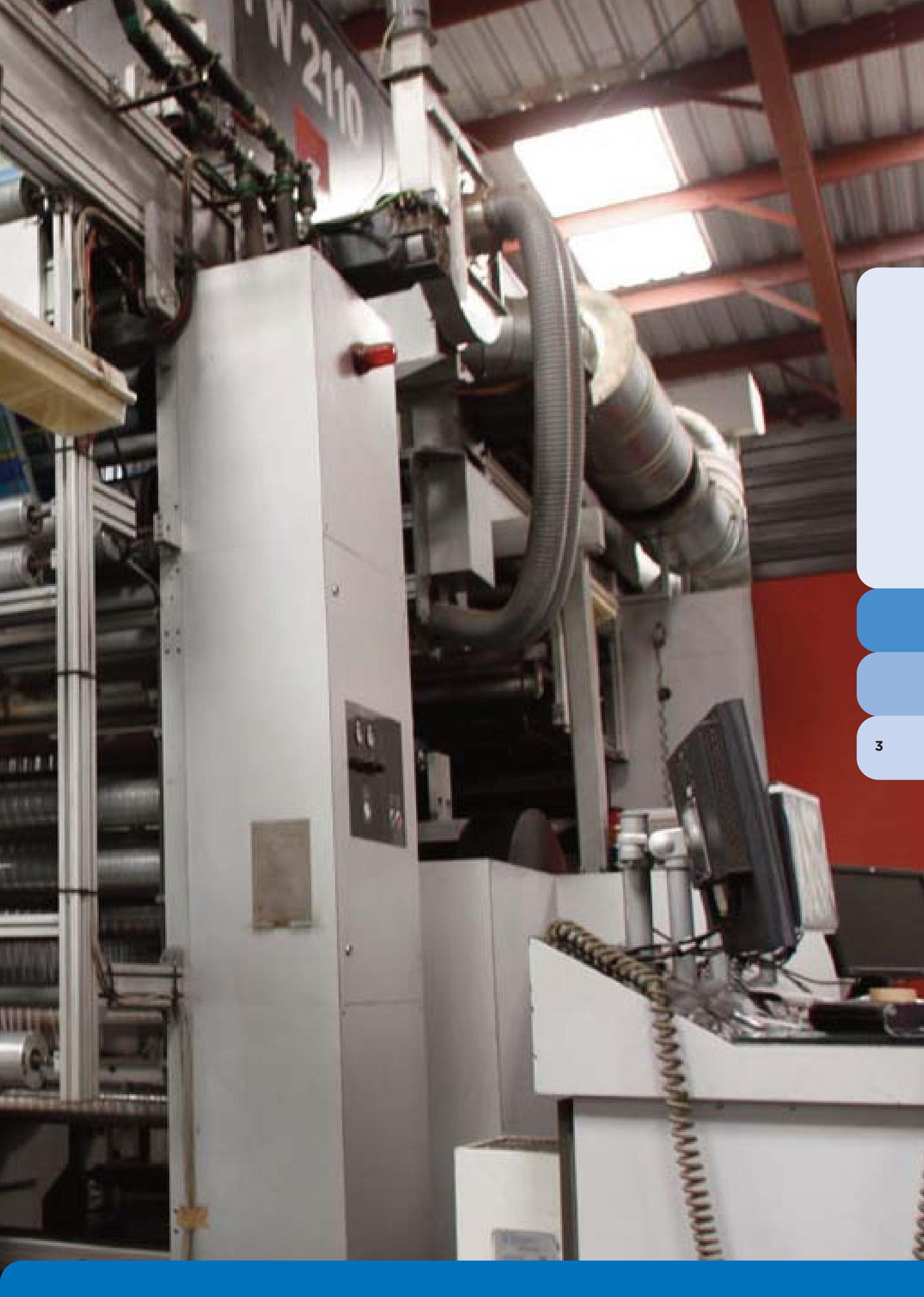
Ces contraintes avaient amené le Gouvernement du Sénégal à prendre certaines mesures de politiques réglementaires et législatives pour appuyer le développement des PME, à savoir :

- la création en 2001 de trois structures chargées de la prise en compte des préoccupations des PME, en l'occurrence, la Direction des PME, l'Agence d'Encadrement et de Développement des PME (ADEPME) et le Bureau de Mise à Niveau des Entreprises ;
- l'adoption d'une Charte des PME en 2003 et sa mutation en loi d'orientation relative à la promotion et au développement de la PME en 2008 ;
- la Lettre de Politique Sectorielle des PME (LPS –PME 2005-2009) ;
- la loi n° 2012 – 31 du 31 décembre 2012 portant Code Général des Impôts qui élargit la base imposable de la CGU à cinquante millions de FCFA (50 000 000 FCFA) et instaure le régime du réel simplifié pour les entreprises qui ont un chiffre d'affaires compris entre 50 millions et 100 millions FCFA ;
- la création d'instruments de financement des PME : le FONGIP, le FONSI et la BNDE.

A cet égard, afin de mieux éclairer les décisions prises dans ce secteur, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, à la demande de la Direction des Petites et Moyennes Entreprises, a réalisé l'enquête nationale sur les PME. Cette opération a été mise à profit par la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP) pour mieux apprécier l'implication des PME dans la commande publique.

Dans ce rapport, différentes thématiques sont abordées. Le premier chapitre fait une analyse des caractéristiques générales des PME. Le deuxième a trait à la situation économique des petites et moyennes entreprises. Les troisième et quatrième chapitres analysent successivement l'accès aux marchés publics et la sous-traitance ainsi que les difficultés et les dispositifs d'aide des PME.







OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE



I. OBJECTIFS ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

I.1. Objectifs

L'objectif général de l'ENPME 2013 est de mettre à la disposition des autorités administratives et de tous les acteurs concernés par les PME, des informations sur la position du Sénégal en matière de PME.

De façon spécifique, l'enquête nationale vise à mettre en place une base de données qui se fixe pour finalité de :

- recentrer l'information statistique sur les PME ;
- disposer d'un outil d'appréciation de la situation des Petites et Moyennes Entreprises en matière de création d'emplois, de contribution à certains agrégats macroéconomiques (chiffre d'affaires, investissement, masse salariale, etc.) ;
- mettre en place un portail d'informations pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Résultats attendus

Il était attendu de l'ENPME, les résultats ci-dessous :

- des informations statistiques sur les PME dans tous les secteurs d'activités ;
- une analyse des caractéristiques des PME par secteur d'activités ;
- une analyse de la situation économique (chiffre d'affaires, investissement, emploi, financement, exportations) ;
- une analyse de l'accès aux TIC, aux marchés publics et à la sous-traitance.
- une analyse des dispositifs d'aide et de conseil pour mieux orienter la politique de l'Etat en matière de promotion et de développement des PME ;
- une analyse des difficultés rencontrées.

I.2. Démarche méthodologique

I.2.1. Population de PME à enquêter

Première étape

Le principe de base a été d'extraire les PME du Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA) et de la base du Centre Unique de la Collecte de l'Information (CUCI).

Du RNEA qui comptait 339 495 unités au 26 novembre 2012, il a été retenu de soustraire les unités qui suivent :

- les grandes entreprises qui déposent leurs états financiers au CUCI ;
- les entreprises qui ne sont plus actives et dont l'information sur la cessation est disponible ;
- les unités économiques qui sortent du champ de la définition des PME à savoir :
 - les associations, les ONG, les syndicats, les partis politiques, les sociétés civiles immobilières, les sociétés civiles professionnelles, les sociétés en nom collectif, les sociétés en commandité simple, les sociétés en commandite par actions, les sociétés en participation, les coopératives, les entreprises multinationales, les succursales, les entreprises publiques et les indivisions ;
 - les entreprises individuelles sans enseigne commerciale, difficiles à repérer et dont l'existence même en tant qu'unité de production reste peu probable.

Cette opération a permis d'avoir une base composée de 52 729 entreprises ; ce qui a réduit sensiblement le champ de l'enquête.

Deuxième étape

La recherche d'une base améliorée a conduit à explorer d'autres sources de données sur les PME telles que l'enquête de mise à jour du RNEA de 2007, les PME enregistrées au CUCI en 2011, les immatriculations faites au niveau de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID) à partir de 2007 et les résultats des travaux d'appariement du RNEA avec les bases de la Caisse de Sécurité Sociale (CSS), de la Direction Générale des Douanes (DGD), et de l'Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES).

L'exploitation de ces différentes bases a permis de restreindre le champ à 42 958 unités.

Troisième étape

La troisième étape a consisté à combiner la dernière base à celle de l'enquête de mise à jour du RNEA de 2012 et à retraiter les doublons. Il en est ressorti un effectif de **19 875** petites et moyennes entreprises (PME) qui était la population cible.

I.2.2. Phase de collecte

La collecte des données a duré quatre mois dans la région de Dakar, qui concentre l'essentiel de la population cible (19 875) et un mois dans les autres régions du Sénégal. A cet égard, 130 agents enquêteurs ont été recrutés dont 71 dans la région de Dakar et 59 dans les autres régions avec un objectif de trois (03) questionnaires par jour.

Des listes d'entreprises, qui composent la population à enquêter, ont été remises aux enquêteurs avec la dénomination, l'adresse et éventuellement un numéro de téléphone et un dispositif de suivi, de contrôle et de vérification des opérations de collecte de données a été mis en place.

I.2.3. Contrôle et mise en cohérence des données

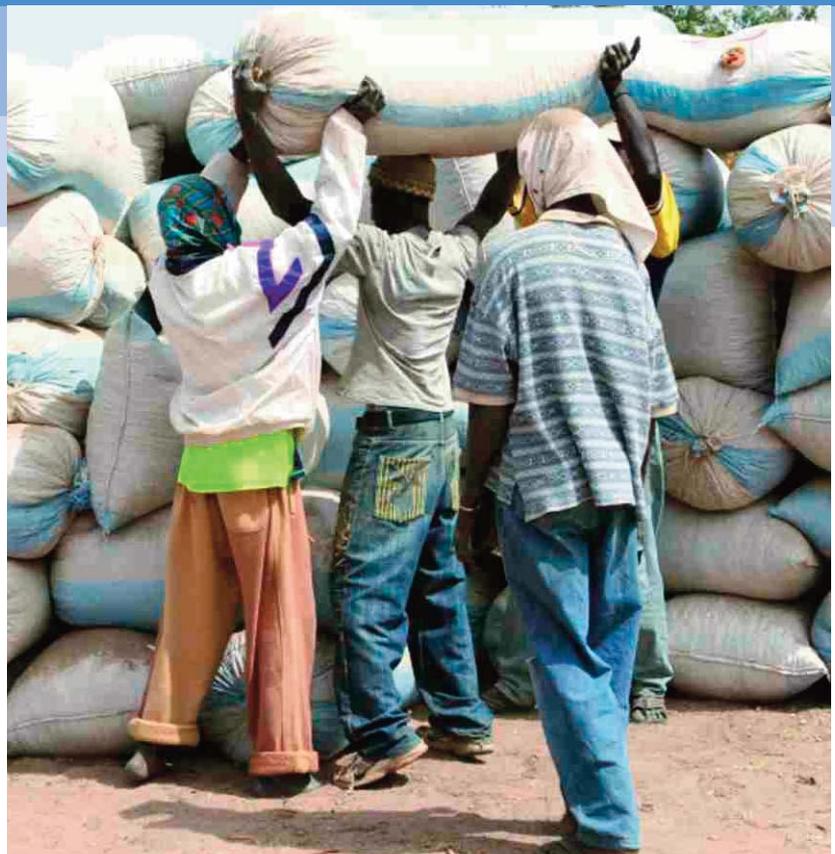
Le contrôle et la mise en cohérence des données ont été menés à deux niveaux : d'abord, avant la codification et la saisie des questionnaires et ensuite après la saisie des données.

Dans un premier temps, la tâche consistait à vérifier l'état global du questionnaire, la cohérence et l'exhaustivité des réponses.

Dans un second temps, après la saisie et la correction des erreurs, le travail a consisté à rechercher et à supprimer les doublons ainsi qu'à traiter les données manquantes pour disposer d'une base apurée et prête à la tabulation.



CARACTERISTIQUES DES PME



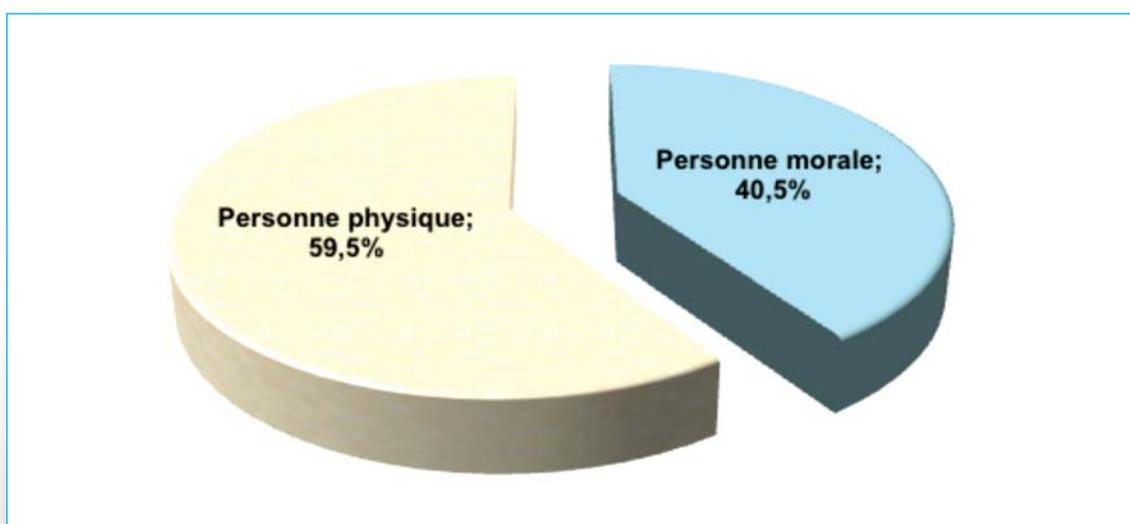
II. CARACTERISTIQUES DES PME

Dans cette partie, il s'agit de présenter la forme et le régime juridique des PME, le secteur d'activités, la localisation, l'âge et le nombre d'années d'exploitation, l'actionnariat et les caractéristiques sociodémographiques des propriétaires des entreprises individuelles.

II.1. Forme et Régime juridiques des PME

La répartition selon la forme juridique permet de conclure que les personnes physiques (entreprises individuelles) représentent plus de la moitié (59,5%) des unités enquêtées contre 40,5% de personnes morales.

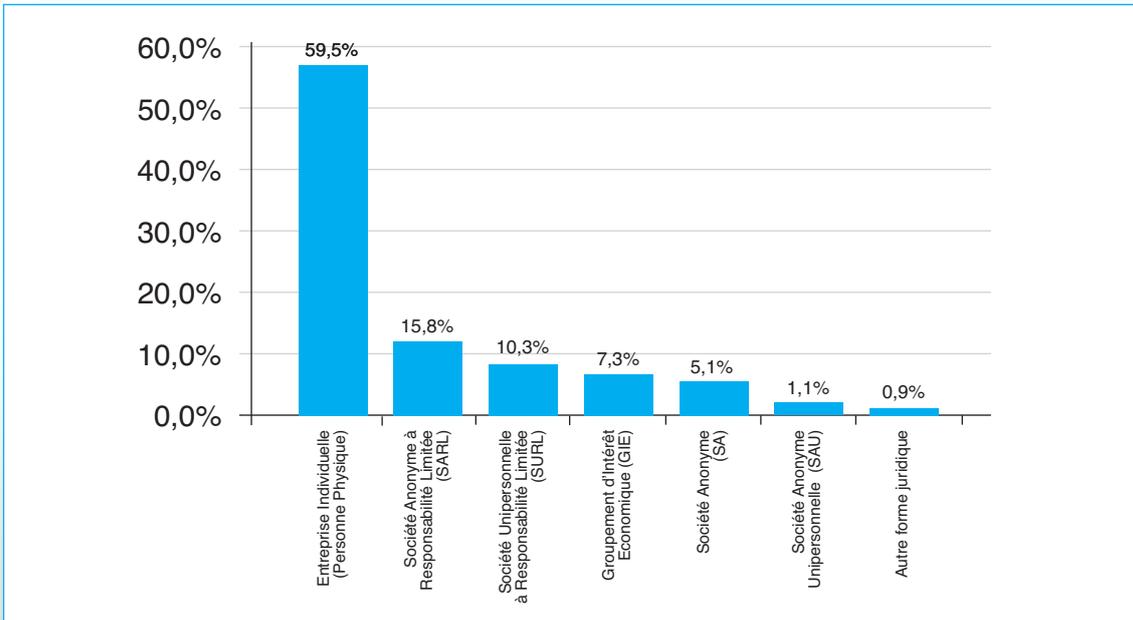
Graphique 1 : Répartition des PME selon la forme juridique



Source : ENPME 2013

Selon le régime juridique, il ressort que parmi les personnes morales, 15,8% d'entre elles sont des Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) et 10,3% de Sociétés Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (SUARL). Malgré l'engouement dans la création des Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) à un moment donné de la vie économique du pays, ils se sont établis à 7,3%. Les sociétés anonymes (SA et SA unipersonnelles), dont les conditions requises pour leur création sont un peu plus difficiles que les autres formes juridiques, ne sont pas couramment rencontrées. Globalement, elles représentent 6,2%. Les autres formes juridiques quant à elles comptent moins d'un pourcent (0,9%) de l'ensemble de la population enquêtée.

Graphique 2 : Répartition des PME enquêtées selon le régime juridique

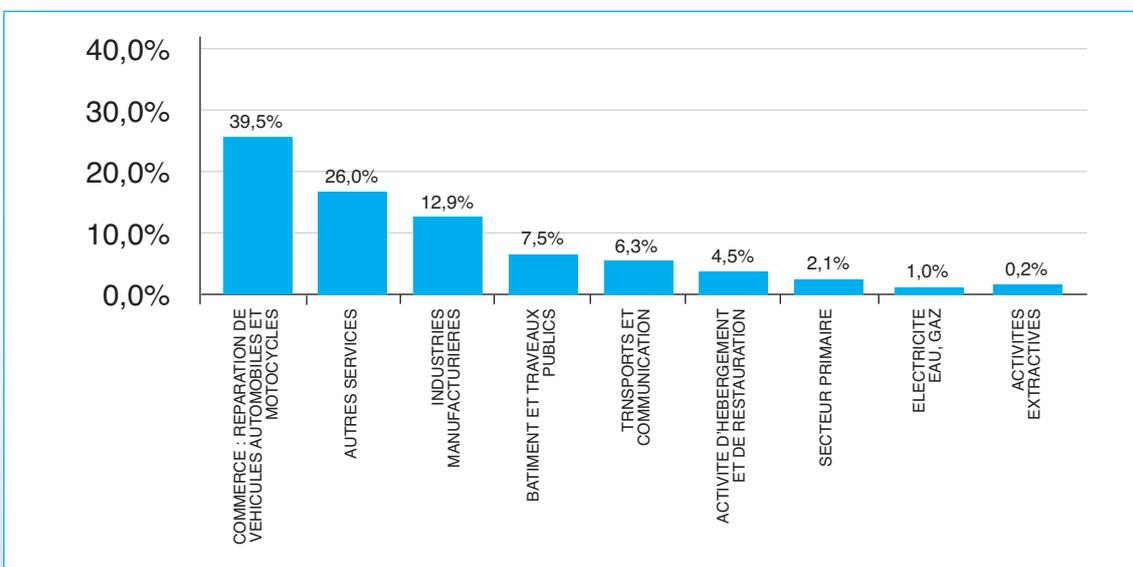


Source : ENPME 2013

II.2. Secteur d'activités

Les PME enquêtées évoluent principalement dans le secteur des services. Le commerce et les services de réparation de véhicules automobiles et motocycles, représentent 39,5% des PME, suivis des autres services (26,0%). Quant aux industries manufacturières, les BTP, ainsi que les transports et communication, ils représentent respectivement 12,9%, 7,5% et 6,3%. Le secteur des activités extractives (0,2%) et celui de l'électricité, de l'eau et du gaz (1,0%) enregistrent les plus faibles proportions.

Graphique 3 : Répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activité

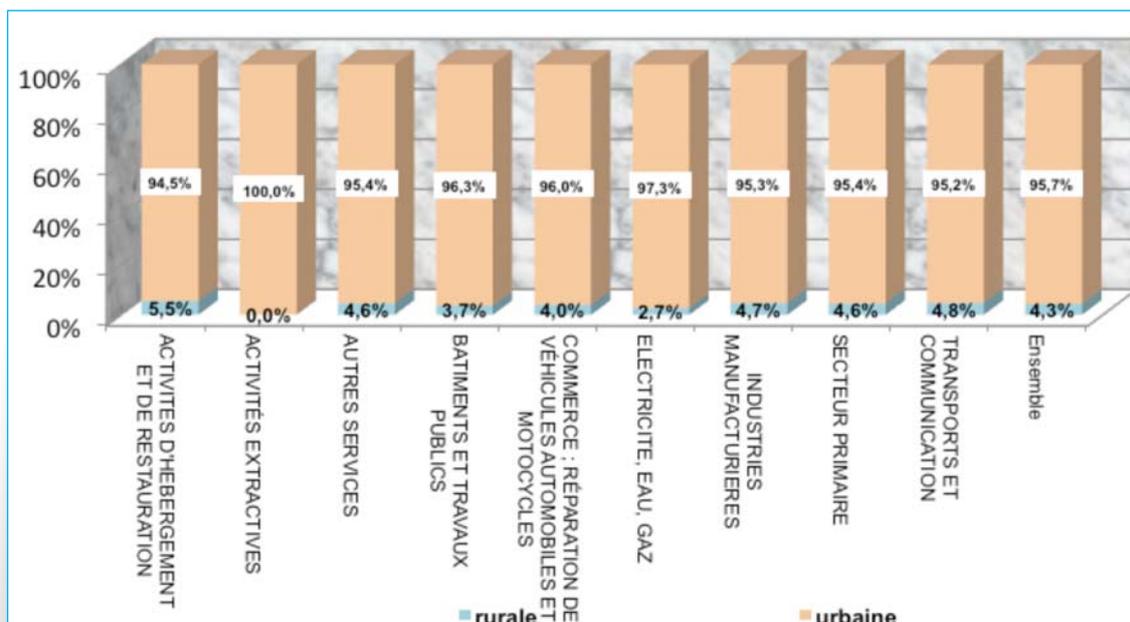


Source : ENPME 2013

II.3. Localisation des PME

La plupart des activités économiques, se déroulent en ville. En effet, la distribution des PME selon le milieu témoigne d'une forte concentration (en moyenne 96,7%) des activités en zone urbaine. S'agissant de l'extractive, il convient de noter que la quasi-totalité des activités sont menées en milieu urbain.

Graphique 4 : Répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activité et le milieu urbain et rural

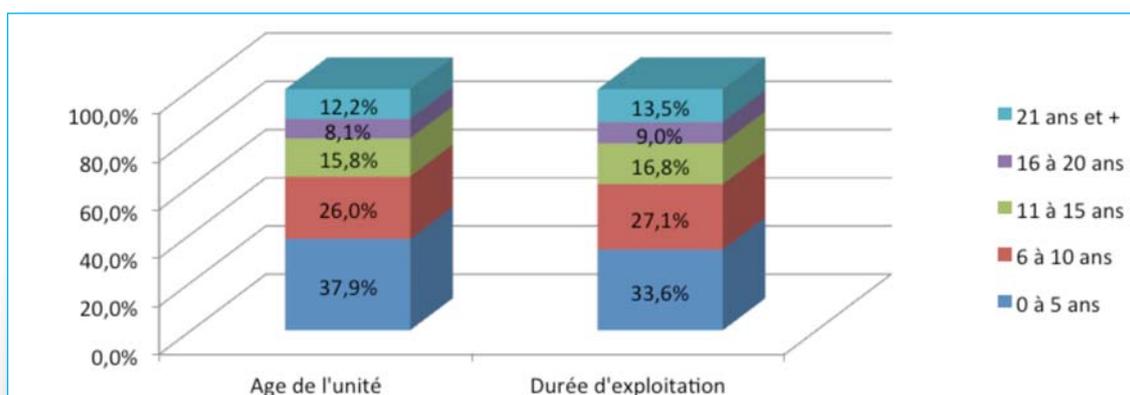


Source : ENPME 2013

II.4. Age des PME / Nombre d'années d'exploitation

L'analyse des résultats de la distribution selon l'âge de la PME met en exergue un décalage entre l'âge officiel de l'unité et la durée de l'exploitation. A l'exception des créations de moins de 5 ans, la plupart des unités enquêtées ont commencé les activités avant leur formalisation. Pour le reste, c'est-à-dire celles qui ont été créés il y a moins de cinq ans, l'écart pourrait s'expliquer par un démarrage tardif des activités après la création officielle.

Graphique 5 : Répartition des PME enquêtées par groupe d'âge

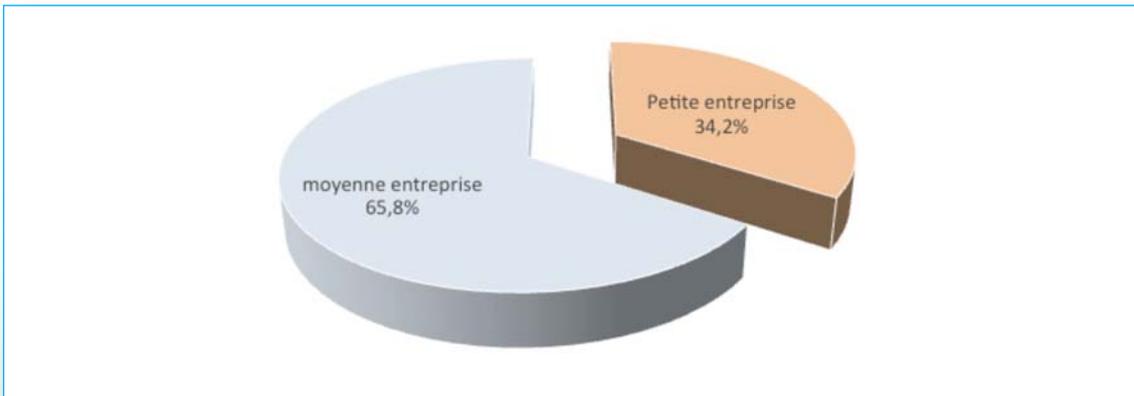


Source : ENPME 2013

II.5. Actionnariat

L'analyse de l'actionnariat a révélé que seulement 18,3% des unités ont des actionnaires. La répartition suivant la forme juridique montre que 25,2% sont constituées de sociétés anonymes, 72,5% de SARL et 2,3% d'autres formes juridiques. La logique qui voudrait que plus une entreprise est grande plus elle est susceptible d'ouvrir son capital à un actionnariat a été confirmée. En effet, parmi celles qui ont un capital ouvert, il ressort que 65,8% sont de taille moyenne et 34,2% de petite taille.

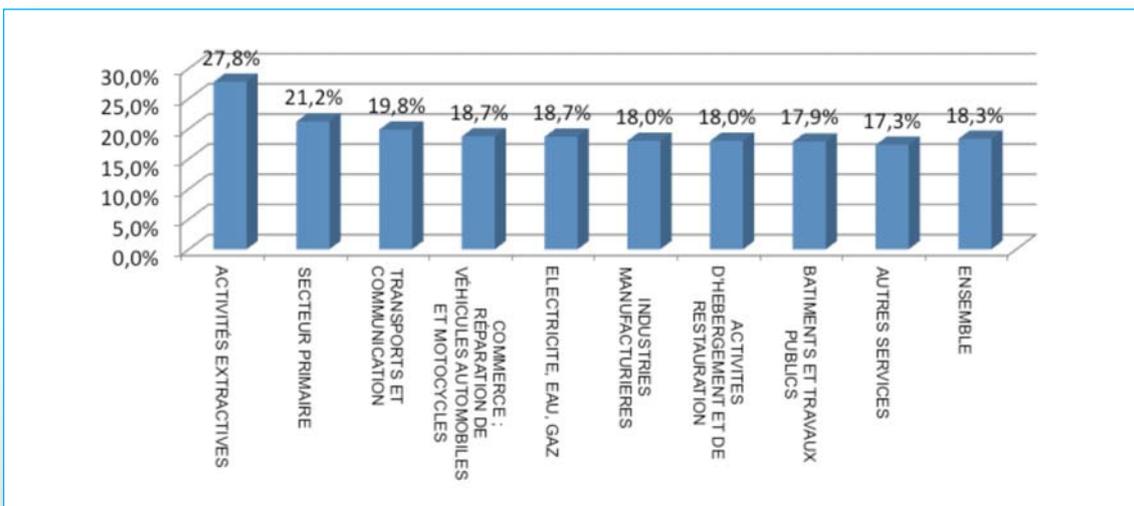
Graphique 6 : Répartition des PME ayant des actionnaires selon la taille



Source : ENPME 2013

Suivant le secteur d'activités, l'extraction (27,8%) a la part la plus importante d'unités ayant ouvert leur capital. Elle est suivie par le secteur primaire (21,2%), le transport et la communication (19,8%) et le commerce et la réparation (18,7%). Les autres services (17,3%) et les BTP (17,9%) sont les moins concernés.

Graphique 7 : Actionnariat par secteur d'activités



Source : ENPME 2013

II.6. Caractéristiques sociodémographiques des propriétaires des entreprises individuelles

• Répartition par sexe

La répartition des propriétaires de PME selon le sexe montre que la majorité (81,1%) est constituée d'hommes.

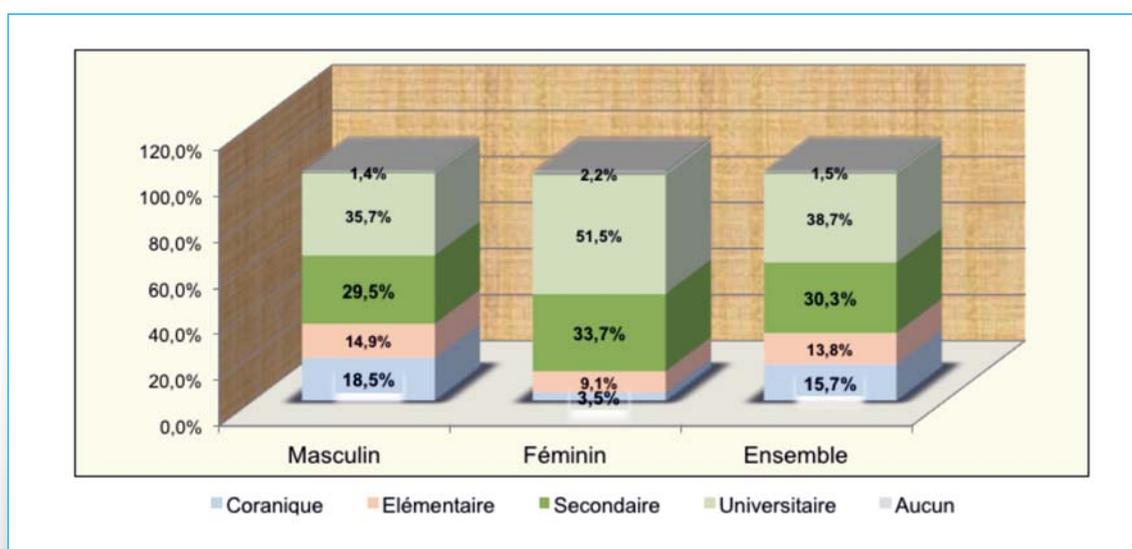
• Niveau d'instruction des propriétaires

Les propriétaires de PME sans instruction représentent globalement 1,5% de l'ensemble et ceux qui ont seulement subi l'enseignement coranique comptent pour 15,7%. En revanche, les Chefs de PME qui ont un niveau universitaire sont les plus nombreux. Ils sont suivis de ceux qui ont un niveau secondaire.

A l'opposé, les Chefs de PME qui ont suivi l'enseignement formel comptent pour 82,8% parmi lesquels 38,7 % ont le niveau universitaire, 30,3% le niveau secondaire et 13,8 % le niveau primaire.

En faisant le dispatching selon le sexe, il est apparu que les femmes Chefs de PME, bien qu'elles soient faiblement représentées, ont des proportions d'entrepreneurs de niveau secondaire (33,7% contre 29,5%) et universitaire (51,5% contre 35,7%) plus élevées que celles des hommes.

Graphique 8 : Répartition des propriétaires de PME selon le genre et le niveau d'instruction



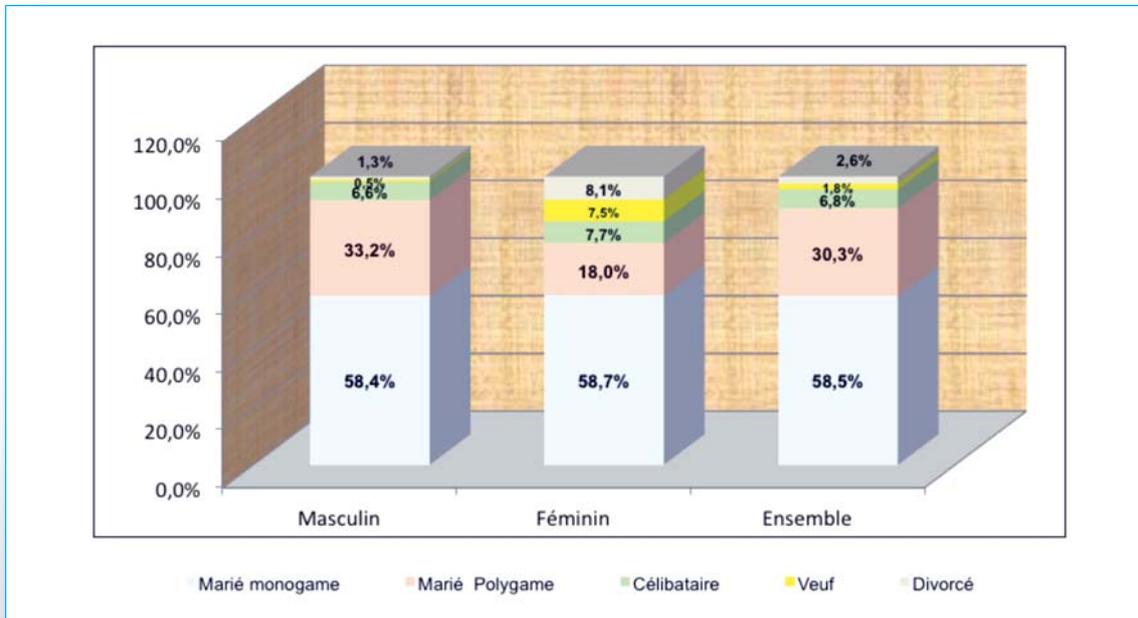
Source : ENPME 2013

• Statut matrimonial

L'analyse du statut matrimonial des Chefs d'unités enquêtées montre que très peu sont célibataires (6,8%). Parmi les personnes qui ont contracté au moins un mariage, il est apparu que 58,5% sont des monogames et 30,3% des polygames.

La proportion de femmes propriétaires de PME qui sont dans une union polygame (18,0%) est moins élevée que celle des hommes (33,2%). En revanche, elle est plus importante parmi les célibataires Chefs de PME.

Graphique 9 : Répartition des propriétaires de PME selon le genre et la situation matrimoniale



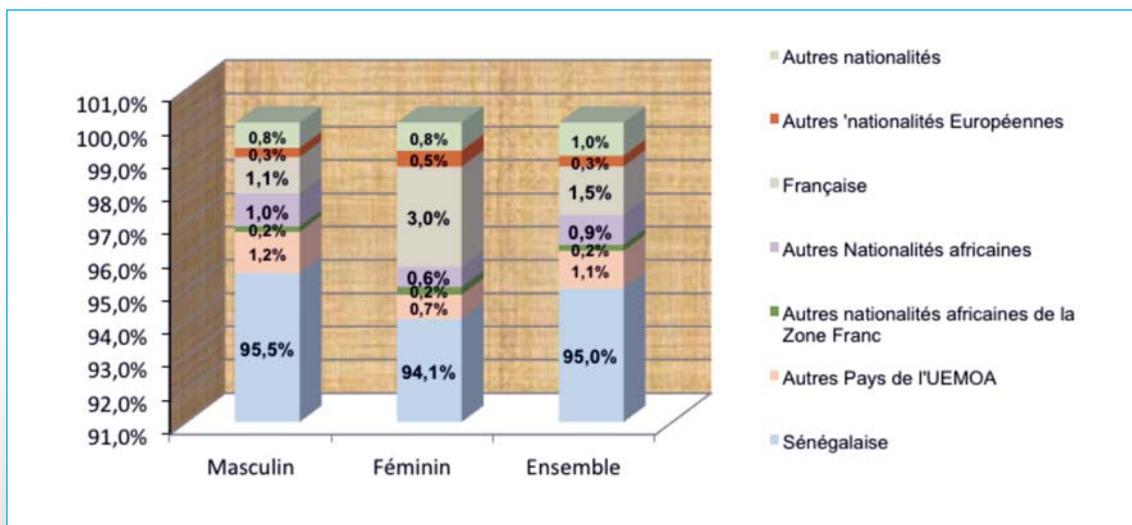
Source : ENPME 2013

Nationalité

La quasi-totalité des Chefs de PME sont de nationalité sénégalaise. Il faut noter qu'il y a 1,5% de propriétaires de PME qui sont des français et 1,1% qui sont d'une nationalité d'un autre pays de l'UEMOA. Les propriétaires qui sont d'une nationalité d'un autre pays de la zone franc ou d'une nationalité européenne (France exclue), sont très faiblement représentés avec seulement 0,5%.

En outre, la proportion de françaises (3,0%) parmi les femmes Chef d'entreprises est plus élevée que celle des français (1,1%).

Graphique 10 : Répartition des propriétaires de PME selon le genre et la nationalité



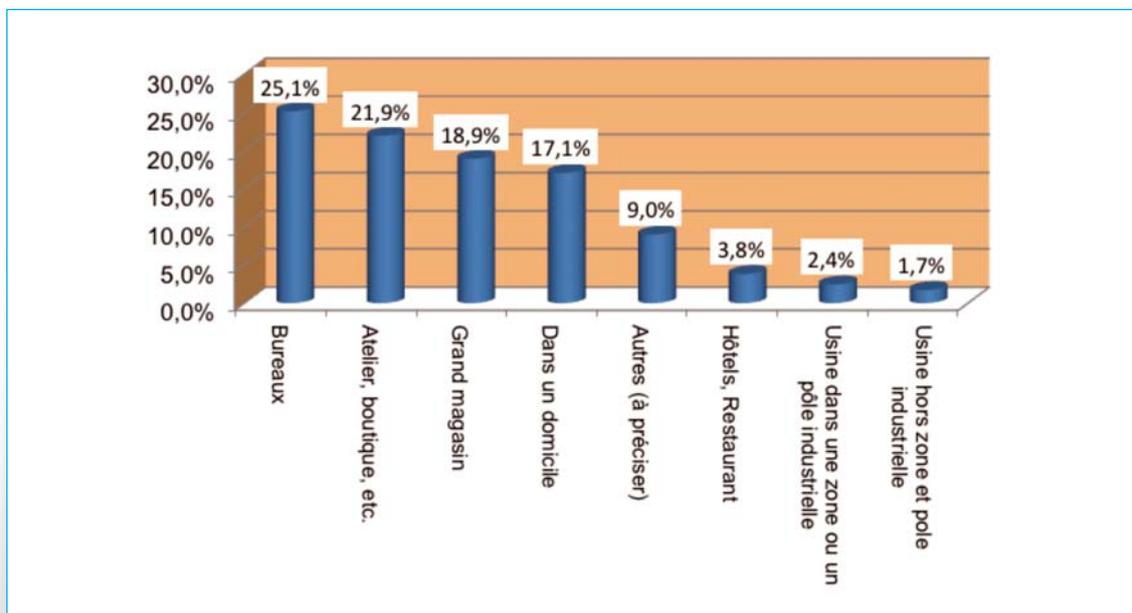
Source : ENPME 2013

II.7. Conditions de travail

II.7.1. Type de local

Relativement au lieu d'exercice, la plupart des PME mène leurs activités dans les bureaux (25,0%), les ateliers, boutiques (21,8%), les grands magasins (18,8%) ou dans les domiciles (16,9%). Les PME qui ont des activités nécessitant des usines, ne sont pas importantes en termes de pourcentage. Ce résultat pourrait s'expliquer non seulement par le coût requis pour leur installation mais aussi par l'étroitesse de la zone réservée à leur implantation.

Graphique 11 : Répartition des PME enquêtées selon le type de local

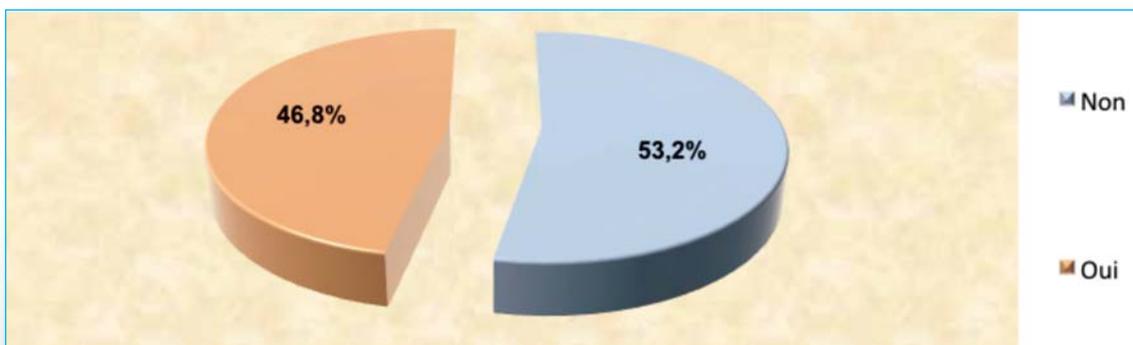


Source : ENPME 2013

II.7.2. Accès aux TIC

Au titre de l'accès aux TIC, l'enquête a révélé que 46,8% des PME disposent au moins d'un ordinateur.

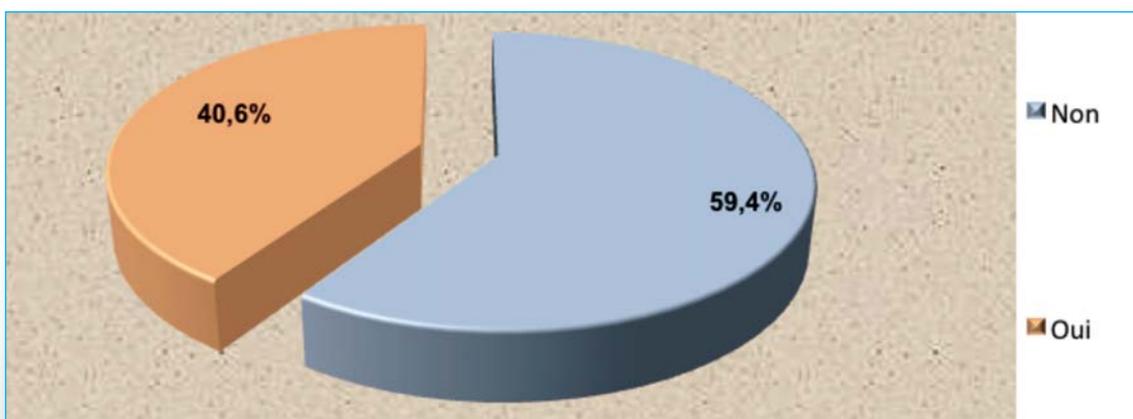
Graphique 12 : Entreprise disposant d'ordinateurs



Source : ENPME 2013

Les PME disposant au moins d'un ordinateur n'ont pas tous accès à l'internet. La proportion de PME qui ont une connexion à l'internet est de 40,6%. Ce résultat montre que l'accès des PME aux TIC reste encore limité.

Graphique 13 : Entreprise disposant d'une connexion internet



Source : ENPME 2013

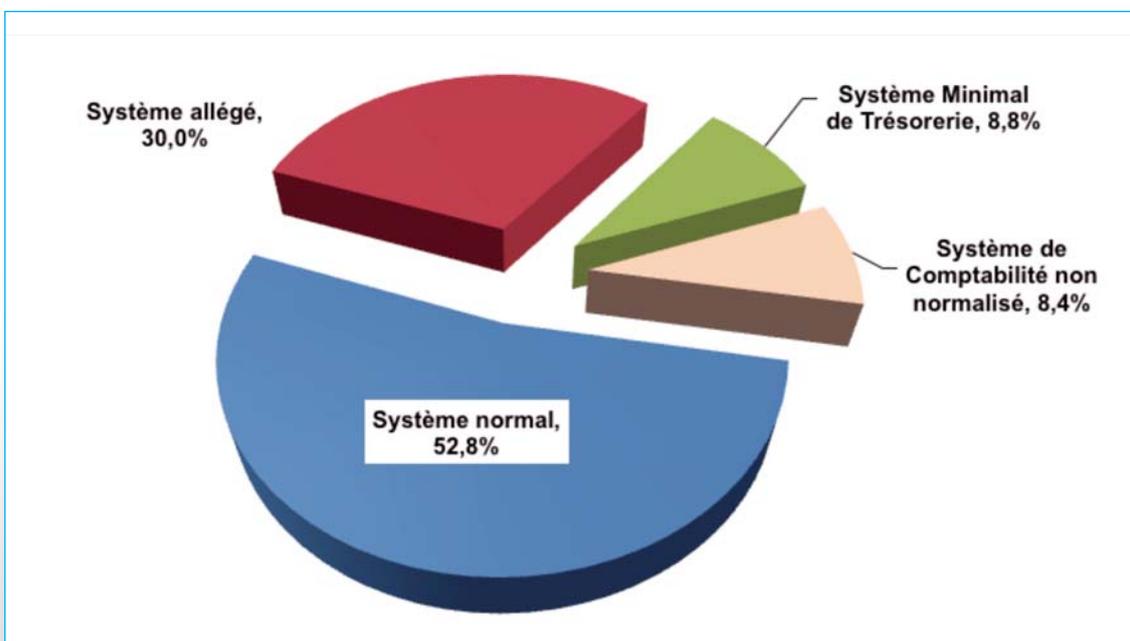
II.7.3. Tenue de comptabilité

La plupart des PME enquêtées tiennent une comptabilité. En effet, elles sont 91,5% à tenir une comptabilité suivant le référentiel comptable en vigueur au Sénégal.

Parmi ces PME, plus de la moitié (52,8%) utilise le système normal de comptabilité, 30,0% adoptent un système allégé et 8,8% un système minimal de trésorerie.

En outre, il y a 8,4% de PME qui ont adopté un système de comptabilité non normalisé.

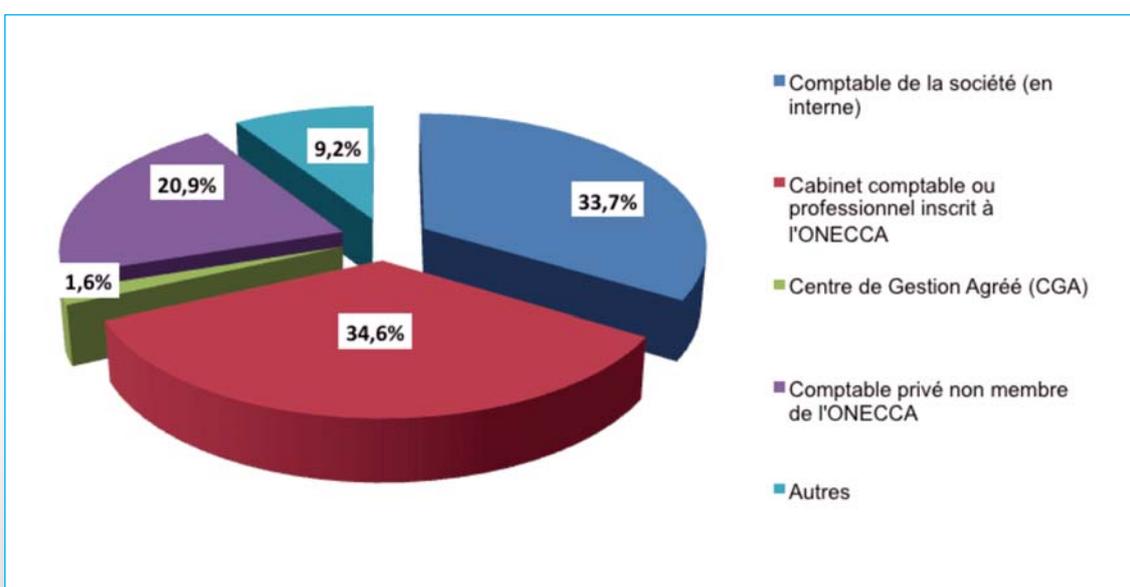
Graphique 14 : Répartition des PME tenant une comptabilité selon le système comptable adopté



Source : ENPME 2013

Cette comptabilité est tenue soit par des comptables internes à la structure (33,7%), soit par des comptables agréés membres ou non de l'ordre national des experts comptables et comptables agréés du Sénégal (55,5%). Les PME qui font appel aux centres de gestion agréée ne font que 1,6%.

Graphique 15 : Répartition des PME selon la compétence du comptable (profil du responsable de la comptabilité)



Source : ENPME 2013

Conclusion partielle

Les résultats font état d'une plus grande fréquence d'entreprises individuelles au détriment des personnes morales, parmi lesquelles, les SARL sont les plus nombreuses.

Relativement aux branches d'activités dans lesquelles évoluent les PME, celle du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles enregistre plus d'unités. En outre, les villes constituent le milieu de prédilection où la quasi-totalité des PME exerce. Concernant la durée de l'exploitation ou l'âge de l'unité, la majorité des unités a moins de dix (10) ans d'activités ou d'existence. Une bonne partie de ces PME ont été créées et sont restées une période sans activité. L'enquête a aussi montré que les PME ayant plus de 5 ans d'existence, ont en général, débuté leurs activités avant de se formaliser.

De même, l'opération a révélé qu'il y a environ une unité sur cinq qui a ouvert son capital à l'actionariat. Le secteur des activités extractives regorge le plus d'unités ayant ouvert leur capital, suivi du secteur primaire.

L'analyse des caractéristiques socio démographiques des Chefs de PME a permis d'établir qu'ils sont pour la plupart des hommes de nationalité sénégalaise, qui ont été jusqu'à l'université et sont quasiment tous mariés. Toutefois, les femmes Chefs de PME, bien que faiblement représentées, ont une proportion d'entrepreneurs de niveau secondaire et universitaire plus élevée que celle des hommes.

Concernant les conditions d'exercice, les PME travaillent généralement dans des locaux dédiés tels que des bureaux ou ateliers / boutiques ou magasins. En plus, près de la moitié d'entre elles possèdent un ordinateur et un peu moins sont connectées à internet.

Sur le plan de la tenue d'une comptabilité, la quasi-totalité en tient une, normalisée selon le SYCOA.





SITUATION ECONOMIQUE DES PME



III. CARACTERISTIQUES DES PME

La situation économique des PME est appréhendée à travers le chiffre d'affaires généré tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les investissements réalisés, l'accès au financement et le profil de l'emploi et des rémunérations.

III.1. Chiffre d'affaires et investissements des PME

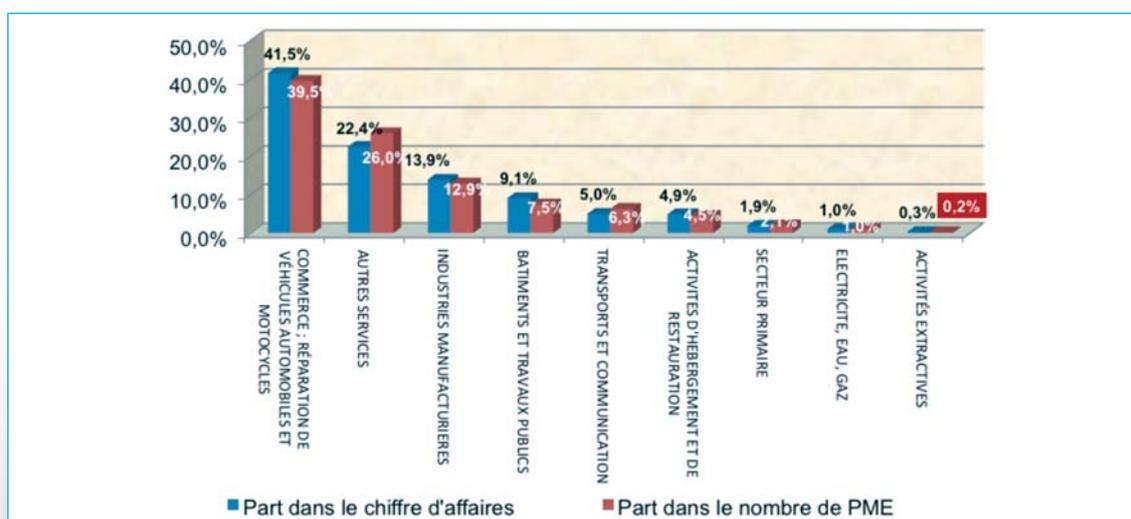
III.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des 7 288 unités enquêtées est de 1 114,3 milliards de FCFA en 2012 dont 94,2% réalisé par les moyennes entreprises et 5,8% par les petites entreprises. Ainsi, malgré leur importance numérique, les petites et moyennes entreprises sont marquées par la faiblesse¹ de leur chiffre d'affaires et par ricochet de leur valeur ajoutée. En effet, elles sont confrontées à des besoins en matière d'équipements technologiques et à des difficultés d'accès aux marchés du fait de la qualité inférieure de leurs produits, de l'emballage, des problèmes de logistique et de marketing.

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires suit celle du nombre d'unités. Ainsi, le commerce et la réparation ont contribué à hauteur de 41,5%, suivi des autres services (22,4%), des industries manufacturières (13,9%), des BTP (9,1%), du transport et de la communication (5,0%), des activités d'hébergement et de restauration (4,9%), du secteur primaire (1,9%), de l'électricité, du gaz et de l'eau (1,0%) et des activités extractives (0,3%).

Le chiffre d'affaires moyen est de 425,7 millions de FCFA pour les moyennes entreprises et de 13,3 millions de FCFA pour les petites entreprises. Il est en moyenne de 291,9 millions de FCFA pour les personnes morales et de 58,5 millions de FCFA pour les personnes physiques. Suivant le secteur, il est plus important dans les BTP avec 187,4 millions de FCFA, suivis des activités extractives (169,2 millions de FCFA), des activités d'hébergement et de restauration (166,3 millions de FCFA), des industries manufacturières (164,7 millions de FCFA), du commerce et de la réparation de véhicules et de motocycles (160,4 millions de FCFA), de l'électricité, du gaz et de l'eau (151,4 millions de FCFA), du secteur primaire (139,7 millions de FCFA), des autres services (131,8 millions de FCFA) et du transport et de la communication (122,0 millions de FCFA).

Graphique 16 : Répartition du chiffre d'affaires des PME selon le secteur d'activités en 2012

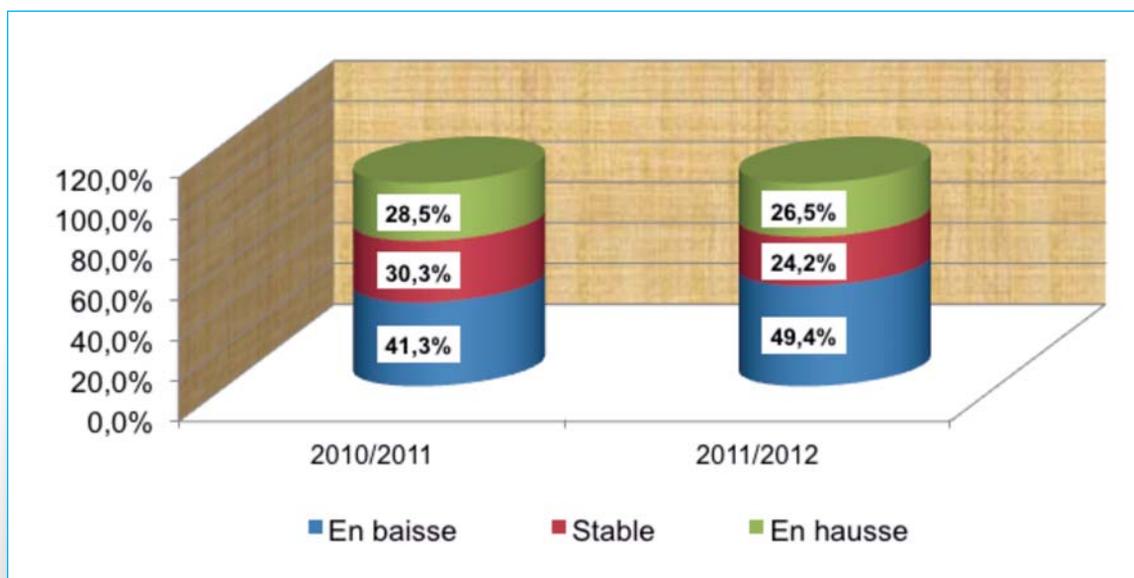


Source : ENPME 2013

¹ Les 246 grandes entreprises du CUCI ont réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 6 325 milliards de FCFA.

En termes d'évolution, 41,3% des Chefs d'entreprises ont estimé que leur chiffre d'affaires a baissé entre 2010 et 2011 et 28,5% ont déclaré qu'il a augmenté. Entre 2011 et 2012, ils sont 49,4% à estimer qu'il a diminué et 26,5% à déclarer qu'il a progressé. Cette situation est à mettre en rapport non seulement avec le contexte mondial défavorable mais aussi avec la crise énergétique au niveau national.

Graphique 17 : Evolution du chiffre d'affaires des PME entre 2010 et 2012



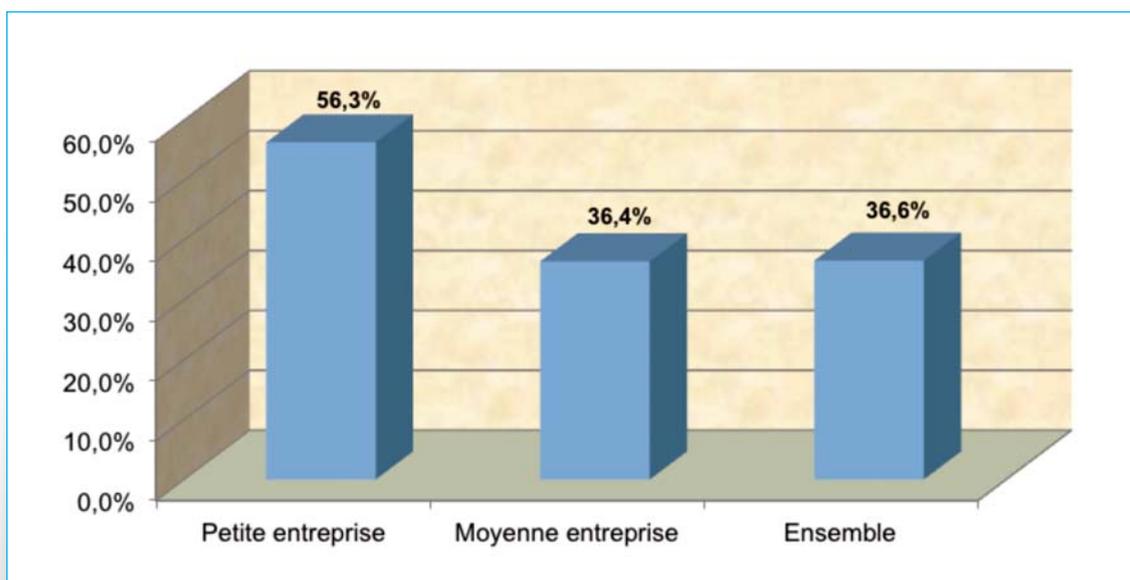
Source : ENPME 2013

III.1.2. Exportations des PME

Même si très peu de PME exportent (5,3% des unités enquêtées) du fait de contraintes liées à l'accès aux marchés extérieurs, le chiffre d'affaires à l'exportation représente une part non négligeable (36,6%) dans celui des unités exportatrices. En effet, le chiffre d'affaires à l'exportation est ressorti à 56,3% de celui des petites entreprises exportatrices et à 36,4% des moyennes.

Le chiffre d'affaires à l'exportation s'est situé à 100,3 milliards de FCFA en 2012, soit 36,6% du chiffre d'affaires des PME exportatrices et 9,0% du chiffre d'affaires total. Le secteur du commerce et de la réparation de véhicule automobiles et motocycles (37,0%) représente plus du tiers de la part des ventes à l'extérieur des PME exportatrices, suivi de celui des autres services (22,1%), des industries manufacturières (17,4%) et des BTP (15,0%). Au même moment, le secteur primaire (0,5%), ainsi que celui de l'électricité, de l'eau et du gaz (0,9%) ont une part marginale de leur vente à l'extérieur.

Graphique 18 : Part du chiffre d'affaires à l'exportation dans le chiffre d'affaires global des PME exportatrices



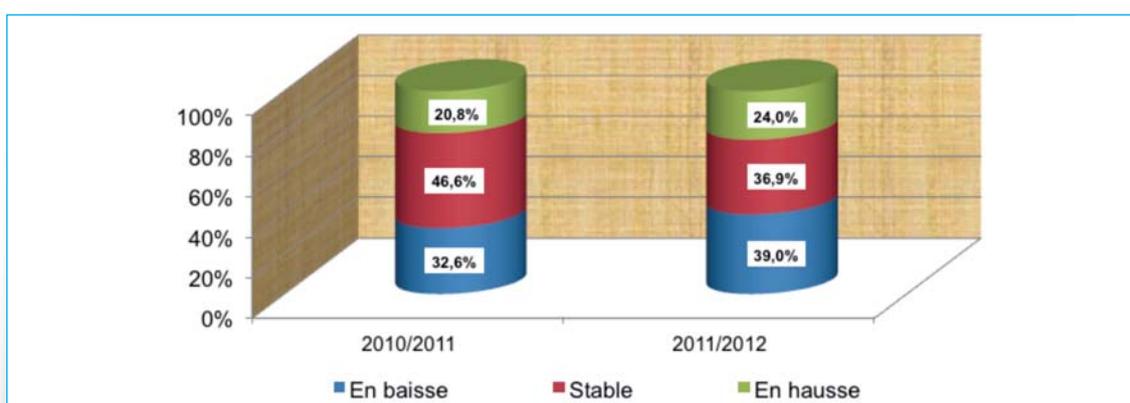
Source : ENPME 2013

III.1.3. Investissements

En 2012, les investissements réalisés par les PME enquêtées ont atteint 87,0 milliards de FCFA. Le secteur du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles a totalisé plus de la moitié (52,5 milliards de FCFA). Il est suivi par les autres services (19,8 milliards) et les BTP (18,0 milliards). En revanche, dans les activités extractives, les investissements réalisés ont été insignifiants (82,8 millions de FCFA).

Pour l'évolution des investissements, 46,6% des Chefs d'entreprises interrogés ont déclaré une stabilité entre 2010 et 2011. Cependant, ils sont 20,8% à se prononcer pour une hausse contre 32,6% pour une baisse. Entre 2011 et 2012, l'évolution des investissements réalisés est semblable à celle précédente. En effet, 36,9% des Chefs de PME qui ont donné leur opinion sur l'évolution de leurs investissements, ont affirmé qu'ils sont restés stables. Au même moment, 24,0% d'entre eux ont soutenu que les investissements sont en hausse contre 39,0% qui ont jugé qu'ils ont fléchi.

Graphique 19 : Evolution des investissements des PME entre 2010 et 2012

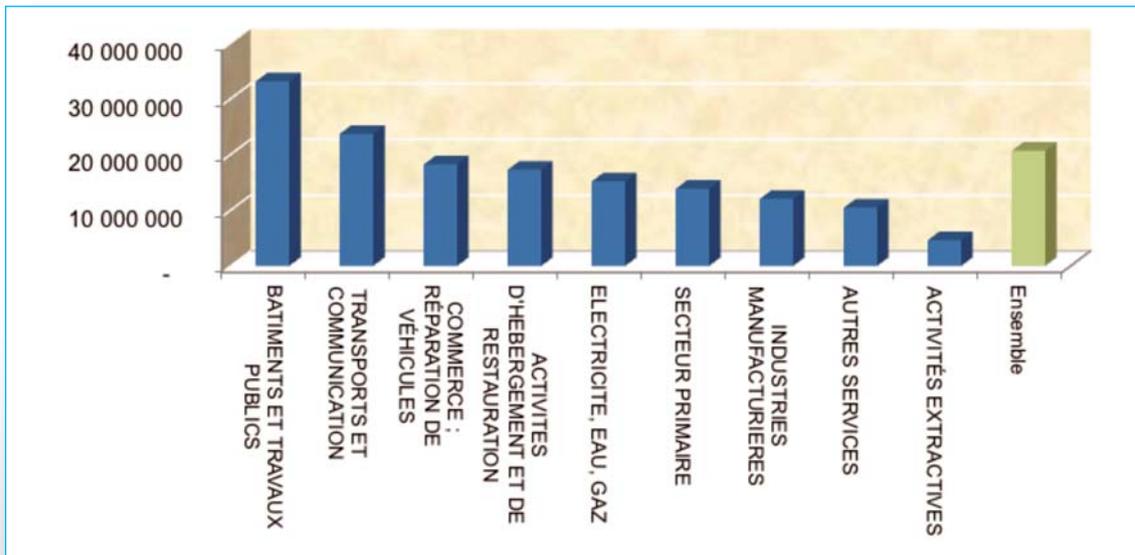


Source : ENPME 2013

En moyenne, les unités enquêtées ont investi 20,7 millions de FCFA en 2012. Les PME du secteur des bâtiments et travaux publics ont consenti en moyenne 33,1 millions de FCFA d'investissements, suivies par celles du secteur des transports et de la communication (23,7 millions de FCFA) et celles du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles (18,2 millions de FCFA). Les investissements réalisés dans les activités extractives ont représenté en moyenne 4,6 millions de FCFA.

Ces résultats attestent de la faiblesse des ressources dédiées à l'investissement, ce qui a un impact sur la compétitivité des PME.

Graphique 20 : Investissement moyen par secteur d'activité

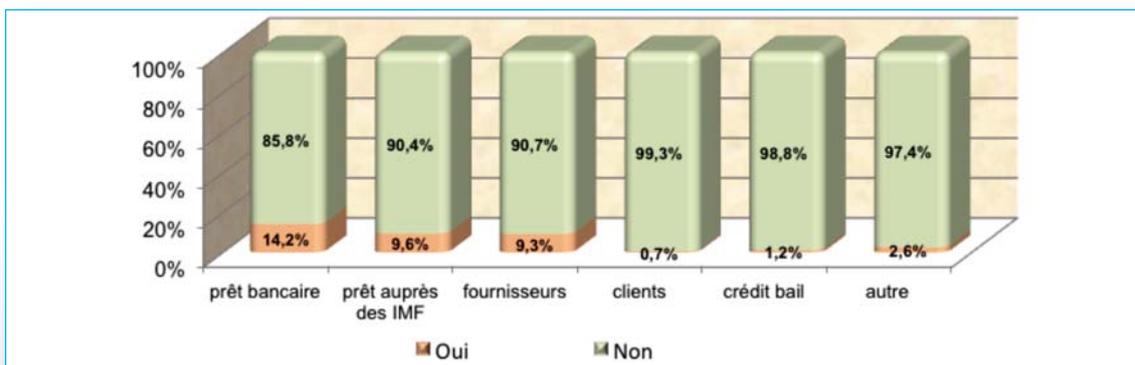


Source : ENPME 2013

III.2. Financement des PME

L'analyse du financement a montré qu'en 2012, 30,9% des PME contre 69,1% ont emprunté de l'argent auprès d'un établissement bancaire, d'une Institution de Micro Finance(IMF), d'un fournisseur ou d'un client pour faire fonctionner leurs activités. En outre, la structure de ces emprunts a révélé que les 14,2% ont été contractés auprès des banques, suivies des IMF (9,6%) et des fournisseurs (9,3%). Les unités ayant obtenu des prêts auprès des clients, ainsi que les crédits-bails représentent respectivement 0,7% et 1,2%.

Graphique 21 : Prêts octroyés aux PME en 2012 selon les créanciers

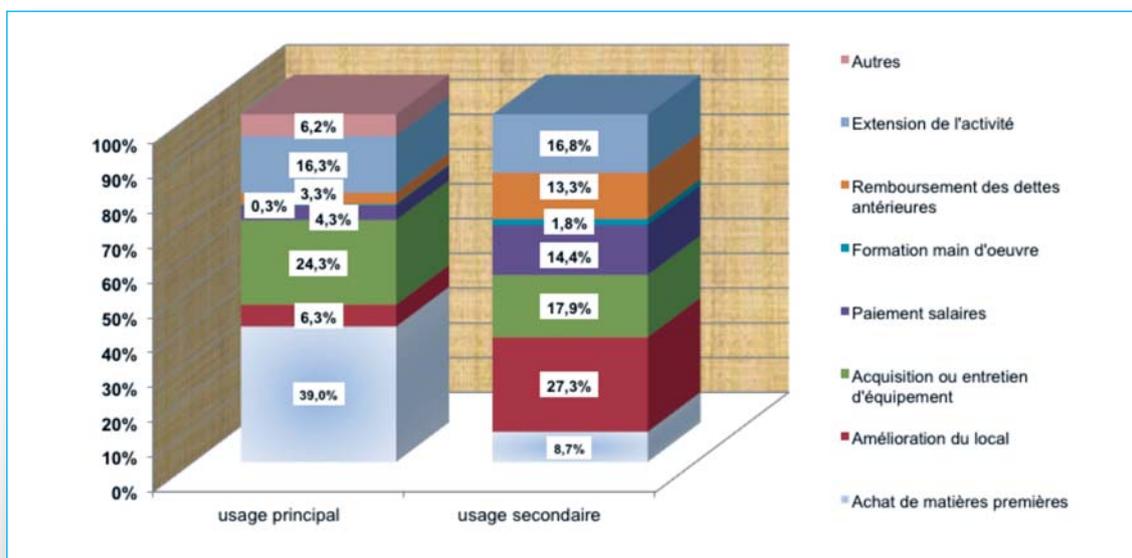


Source : ENPME 2013

Au titre du principal usage des emprunts, 39,0% des répondants ayant déclaré avoir emprunté de l'argent auprès d'une institution financière ont affirmé que le principal usage de leurs prêts est l'achat de matières premières. Ils sont suivis de ceux qui ont consacré leurs prêts à l'acquisition ou à l'entretien d'équipement (24,3%) et à l'extension de leur activité (16,3%). La proportion de PME qui ont orienté essentiellement les prêts reçus au remboursement des dettes antérieures (3,3%) et à la formation de la main d'œuvre (0,3%) est infime.

S'agissant de l'usage secondaire, les prêts consacrés à l'amélioration du local (27,3%) sont les plus fréquents, suivis de ceux qui sont destinés à l'acquisition ou à l'entretien d'équipement (17,9%), à l'extension de l'activité (16,8%), au paiement des salaires (14,4%) et au remboursement des dettes antérieures (13,3%).

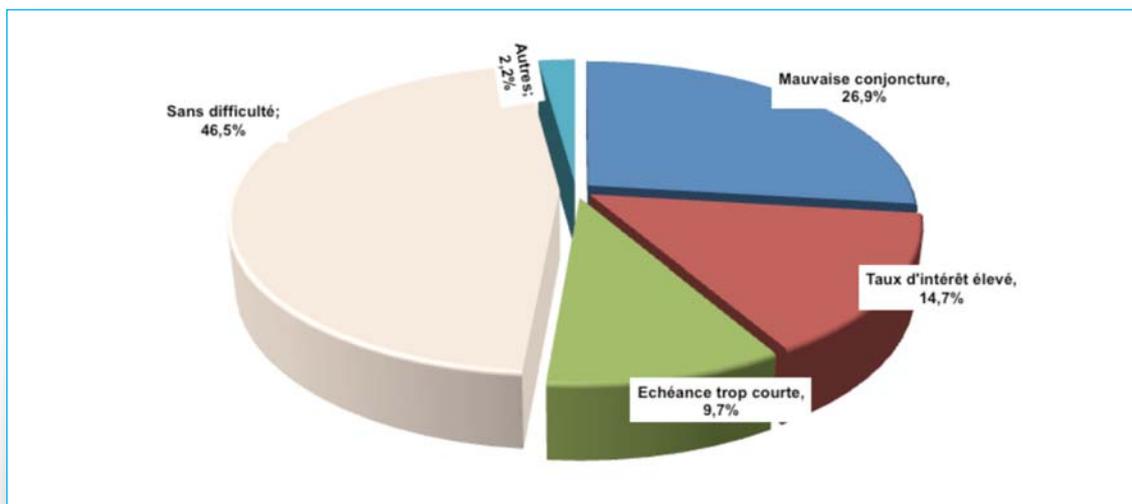
Graphique 22 : Principaux usages des prêts



Source : ENPME 2013

Les prêts ont été remboursés sans aucune contrainte selon 46,5% des personnes interrogées. Toutefois, ils sont 26,9% à évoquer des contraintes liées à la mauvaise conjoncture et 14,7% aux taux d'intérêt élevés. S'agissant des échéances, 9,7% d'entre eux ont trouvé qu'elles sont trop courtes.

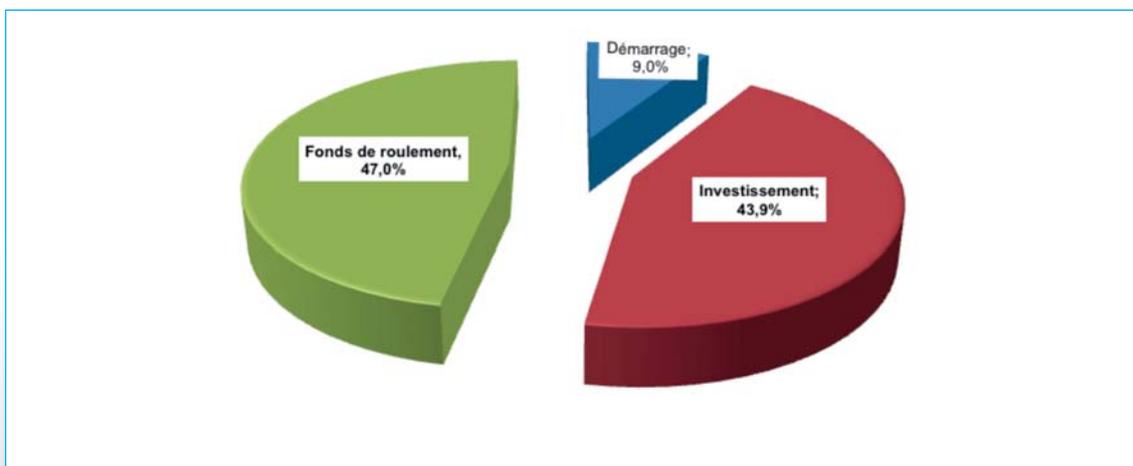
Graphique 23 : Contraintes de remboursement des prêts



Source : ENPME 2013

Les principales raisons évoquées pour solliciter les prêts ont trait au fonds de roulement et à l'investissement. En effet, 47,0% des déclarants ont affirmé que les prêts ont servi aux fonds de roulement. Au même moment, 43,9% ont expliqué qu'ils ont été consacrés à l'investissement et 9,0% au démarrage de leurs activités.

Graphique 24 : Motifs de sollicitation des prêts



Source : ENPME 2013

III.3. Emploi et revenu

III.3.1. Analyse de l'emploi selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle

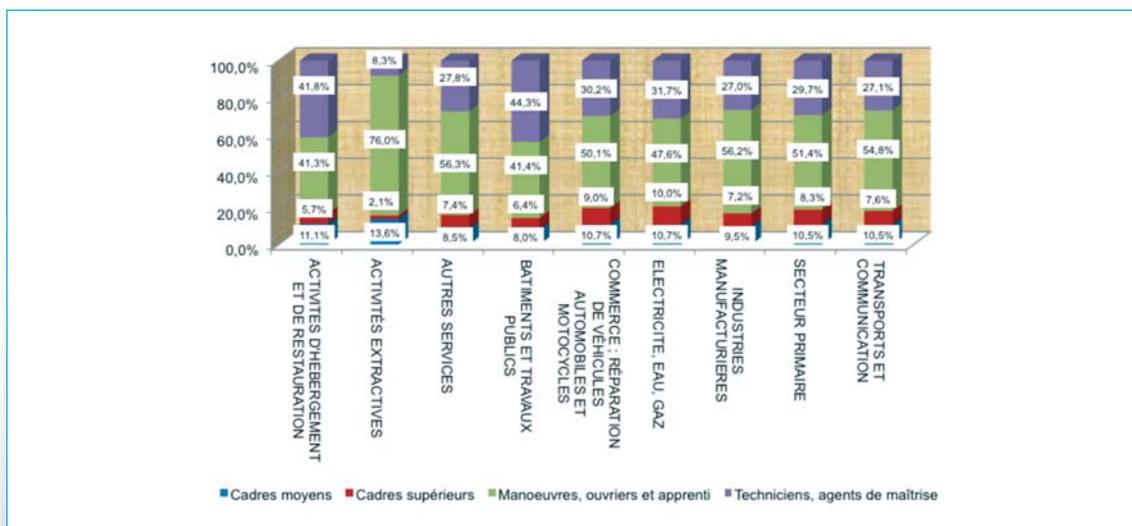
Les 7 288 unités enquêtées ont employé 58 634 personnes en 2012. La répartition selon le secteur d'activités a montré que la branche commerce, réparation de véhicule automobiles et motocycles comporte le plus grand nombre d'employés avec un effectif de 21 792, soit une proportion de 37,2%. Les autres services et les industries manufacturières occupent les deuxième et troisième rangs avec des proportions respectives de 26,3% et 14,6%. Le secteur de l'extraction (0,6%) et celui de l'électricité, de l'eau et du gaz (0,5%) totalisent les plus faibles effectifs.

Le nombre moyen d'employés est de huit (8) par PME. Par secteur, les activités extractives viennent en première position avec une moyenne de 21 employés, suivies des activités d'hébergement et de restauration (10 employés), des BTP (9 employés), des industries manufacturières (9 employés), des autres services (8 employés), du commerce et de la réparation (8 employés), du secteur primaire (7 employés) et du transport et de la communication (7 employés). Le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau vient en dernière position avec une moyenne de quatre (4) employés.

En considérant le sous-secteur du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et de motocycles, la plupart des employés (50,1%) est constituée de manœuvres, ouvriers et apprentis, suivie des techniciens et agents de maîtrise (30,2%). Chez les hommes, le pourcentage d'employés manœuvres, ouvriers et apprentis représente 41,8% tandis que chez les femmes cette proportion est de 8,2%.

Dans les industries manufacturières, la proportion de manœuvres, ouvriers et apprentis est de 56,2% au moment où les cadres supérieurs ne représentent que 7,2%. Selon le sexe, les cadres supérieurs hommes constituent 5,7% tandis que chez les femmes cette proportion est de 1,5%.

Graphique 25 : Répartition des emplois selon l'activité et la catégorie socioprofessionnelle



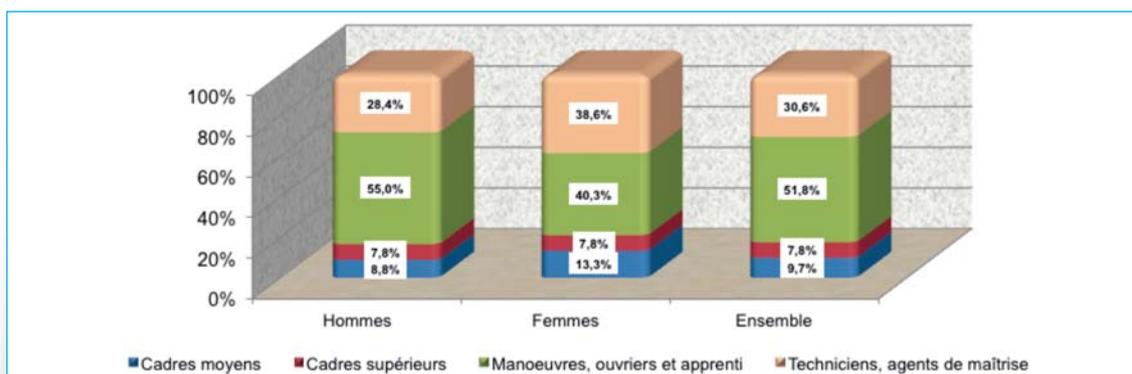
Source : ENPME 2013

III.3.2. Profil de l'emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

La répartition selon le sexe des 58 634 employés déclarés montre que les 78,3% sont des hommes contre 21,7% de femmes. Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, la proportion de manœuvres, ouvriers et apprentis est élevée.

En effet, chez les hommes, plus de la moitié (55,0%) sont des manœuvres, ouvriers et apprentis. Ensuite, viennent les techniciens et agents de maîtrise (28,4%). Les cadres supérieurs et moyens sont peu nombreux. Ils sont ressortis respectivement à 7,8% et 8,8%. Au niveau des femmes, le pourcentage de manœuvres, ouvrières et apprenties se situe à 40,3%. En revanche, la proportion de cadres supérieurs et moyens s'est établie respectivement à 7,8% et 13,3%. Les techniciens et agents de maîtrise ont atteint 38,6%.

Graphique 26 : Répartition des emplois dans les PME selon le genre et la catégorie socio professionnelle



Source : ENPME 2013

III.3.3. Profil des rémunérations

Le salaire annuel moyen dans les PME enquêtées est de 1 884 720 FCFA, soit 157 060 FCFA par mois. Il est de :

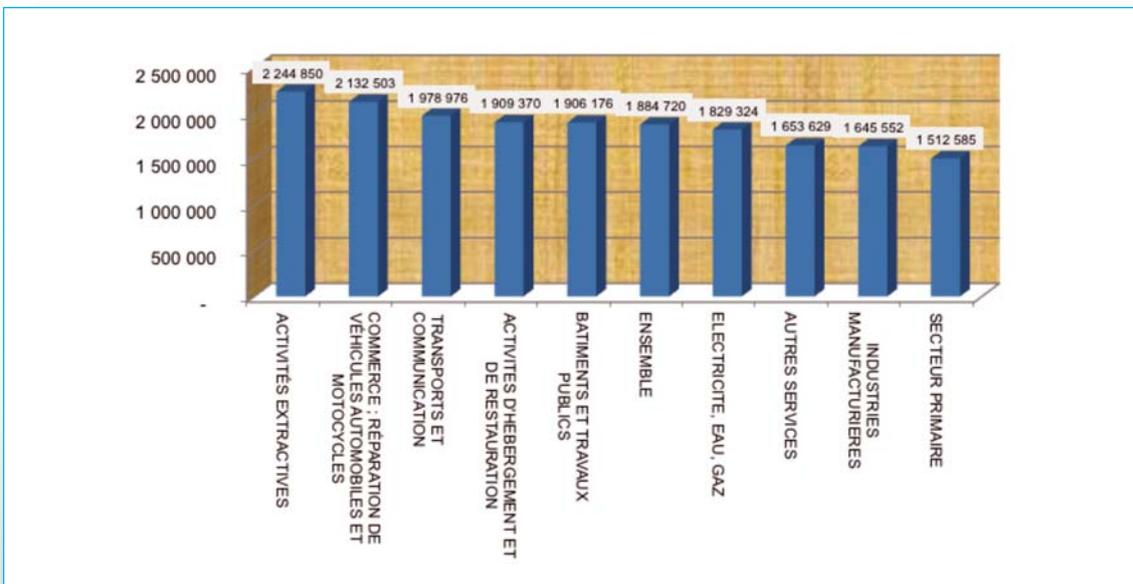
- 2 244 850 FCFA (187 071 FCFA par mois) dans les activités extractives ;
- 2 132 503 FCFA (177 709 FCFA par mois) dans le commerce et la réparation ;
- 1 978 976 FCFA (164 915 FCFA par mois) dans le transport et la communication ;
- 1 909 370 FCFA (159 114 FCFA par mois) dans les activités d'hébergement et de restauration ;
- 1 906 176 FCFA (158 848 FCFA par mois) dans les BTP ;
- 1 829 324 (152 444 FCFA par mois) dans l'électricité ;
- le gaz et l'eau, 1 653 629 FCFA (137 802 FCFA par mois) dans les autres services ;
- 1 645 552 (137 129 FCFA par mois) dans les industries manufacturières;
- 1 512 585 FCFA (126 049 FCFA par mois) dans le secteur primaire.

Le salaire annuel moyen d'un cadre supérieur est cinq fois plus élevé que celui d'un ouvrier. Il fait quatre fois plus que celui d'un technicien ou agent de maîtrise et plus du double de celui d'un cadre moyen.

En effet, le salaire annuel moyen d'un cadre supérieur est de 6 279 439 FCFA, soit 523 287 FCFA par mois. Ce niveau de salaire comparé à celui du cadre moyen (2 815 835 FCFA soit 234 653 FCFA par mois) représente plus du double. En revanche, le salaire annuel moyen d'un manœuvre, ouvrier et apprenti est de 1 145 725 FCFA, soit 95 477 FCFA par mois.

Par ailleurs, la rémunération globale des employés s'est élevée à 110,5 milliards de FCFA. Selon le secteur d'activités, la part des rémunérations dans le commerce, la réparation de véhicules automobiles et motocycles est la plus élevée (42,1%). Ce résultat s'explique par le nombre d'employés (37,2%) aussi important que regorge ce secteur. Les industries manufacturières occupent 12,8% de la part des rémunérations et les BTP, 23,1%, tandis que la proportion de l'emploi dans ces secteurs représente respectivement 14,6% et 8,3%. Les plus faibles proportions d'employés se trouvent dans le secteur des activités extractives (0,6%) et celui de l'électricité, de l'eau et du gaz (0,5%), ce qui s'est traduit par des parts de rémunérations minimales.

Graphique 27 : Salaire annuel moyen par employé et par secteur



Source : ENPME 2013

Conclusion partielle

Les petites et moyennes entreprises sont marquées par la faiblesse de leur chiffre d'affaires avec une moyenne de 152,9 millions de FCFA en 2012. En outre, très peu de PME exportent alors que le chiffre d'affaires qui en est issu représente une part importante des résultats des unités exportatrices. Cette situation pourrait s'expliquer, entre autres, par la part modérée de leurs investissements, ce qui a un impact négatif sur leur compétitivité.

Le financement reste une problématique puisque seules 14,2% des PME ont emprunté de l'argent auprès d'un établissement bancaire. Par ailleurs, les prêts contractés par les PME sont essentiellement utilisés pour les besoins du fonds de roulement et sont généralement remboursés sans difficultés.

Le nombre moyen d'employés est de huit (8) par PME avec une grande proportion d'hommes et de manœuvres ouvriers et apprentis. Le salaire annuel moyen qui est de 1 884 720 FCFA, soit 157 060 FCFA par mois, est très disparate selon les catégories socioprofessionnelles en passant de 6 279 439 FCFA, soit 523 287 FCFA par mois pour un cadre supérieur à 1 145 725 FCFA, soit 95 477 FCFA par mois pour un manœuvre, ouvrier et apprenti.

N.

ACCES AUX MARCHES PUBLICS ET SOUS-TRAITANCE



IV. ACCES AUX MARCHES PUBLICS ET SOUS-TRAITANCE

La problématique de l'accès des PME aux marchés publics se pose avec persistance. Les contraintes y afférant sont, entre autres, la réglementation, notamment sur le quitus fiscal, les garanties bancaires, les cahiers de charges, la lourdeur de certaines procédures, les références antérieures, la faiblesse des capacités techniques et financières, l'accès à l'information, etc. Ce chapitre aborde l'accès des PME aux marchés publics qui constitue un des leviers utiles au développement des entreprises. En outre, il s'intéresse à la sous-traitance qui devrait permettre aux PME de capter une bonne partie de la commande publique.

IV.1. Accès aux marchés publics

La commande publique, qui avoisine les 800 milliards de FCFA par an, est une opportunité importante que doivent saisir les PME pour assurer leur développement afin qu'elles puissent véritablement jouer leur rôle dans le processus d'accélération de la croissance. Toutefois, l'accès des PME à cette manne financière, passe nécessairement par une bonne connaissance des règles régissant les marchés publics.

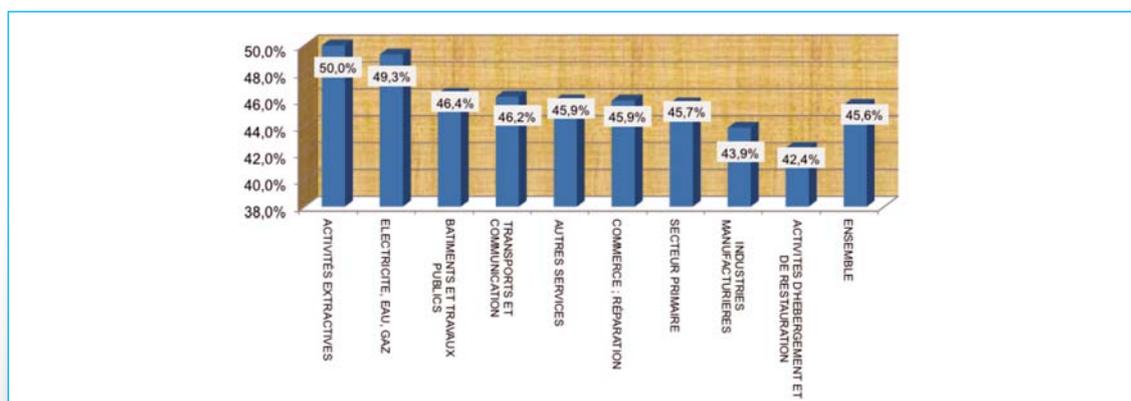
IV.1.1. Connaissance des marchés publics

Il résulte de l'enquête que les marchés publics ne sont pas bien connus par les PME sénégalaises. En effet, seules 45,6% des PME enquêtées déclarent connaître l'existence des marchés publics. La méconnaissance des marchés publics est plus frappante chez les personnes physiques (61,1%) que chez les personnes morales (44,6%). Cette situation résulterait d'un manque de formation appropriée et de compétences managériales et techniques de plusieurs dirigeants de PME.

Selon le secteur d'activités, l'existence des marchés publics est plus connue dans les activités extractives (50,0%), suivies de la production de l'électricité, de l'eau et du gaz (49,3%), des bâtiments et travaux publics (46,4%), du transport et de la communication (46,2%), des autres services (45,9%), du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles (45,9%), du secteur primaire (45,7%), des industries manufacturières (43,9%) et des activités d'hébergement et de restauration (42,4%).

L'ignorance de l'existence des marchés publics par la majorité des PME explique en partie la faiblesse de sa part dans la commande publique.

Graphique 28 : Connaissance de l'existence des marchés publics

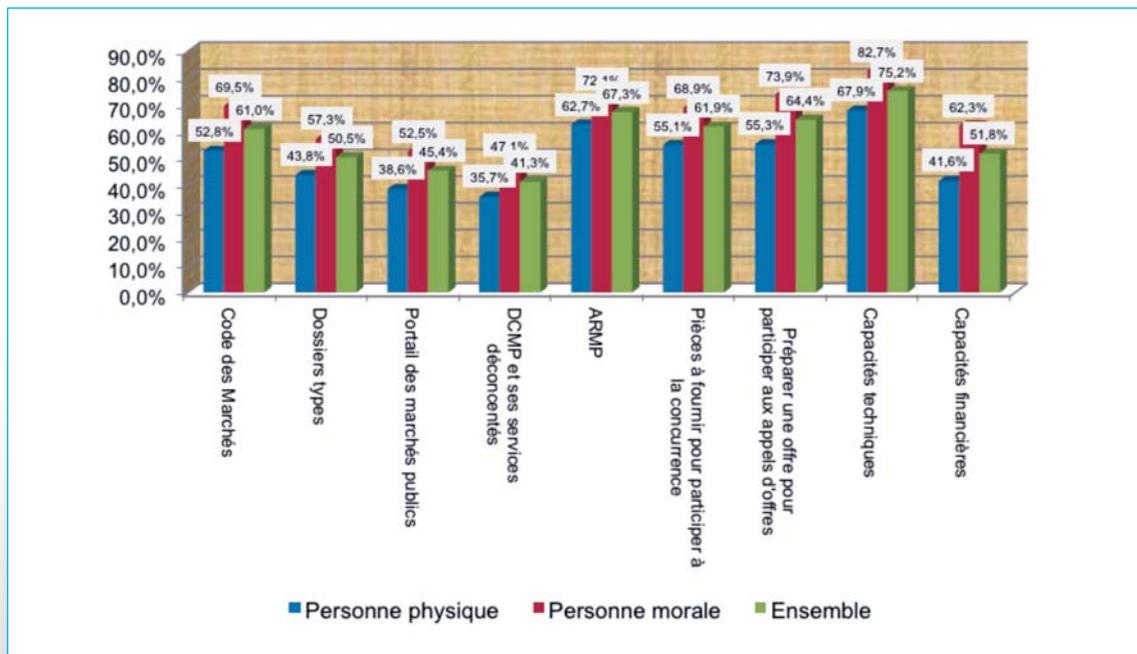


Source : ENPME 2013

Selon l'opinion des Chefs de PME qui sont au fait de l'existence des marchés publics, 61,0% connaissent le code des marchés ; 50,5% les dossiers types ; 45,4% le portail des marchés publics ; 41,3% la DCMP ; 67,3% l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et 61,9% les pièces à fournir pour participer à la concurrence. En outre, 64,4% savent préparer une offre ; 75,2% disposent des capacités techniques pour participer aux appels à la concurrence et 51,8% possèdent les capacités financières.

Ces résultats montrent l'importance de l'appropriation des règles de passation par les PME d'où la nécessité d'un renforcement des capacités sur les procédures et code des marchés publics.

Graphique 29 : Connaissance des règles du jeu des marchés publics



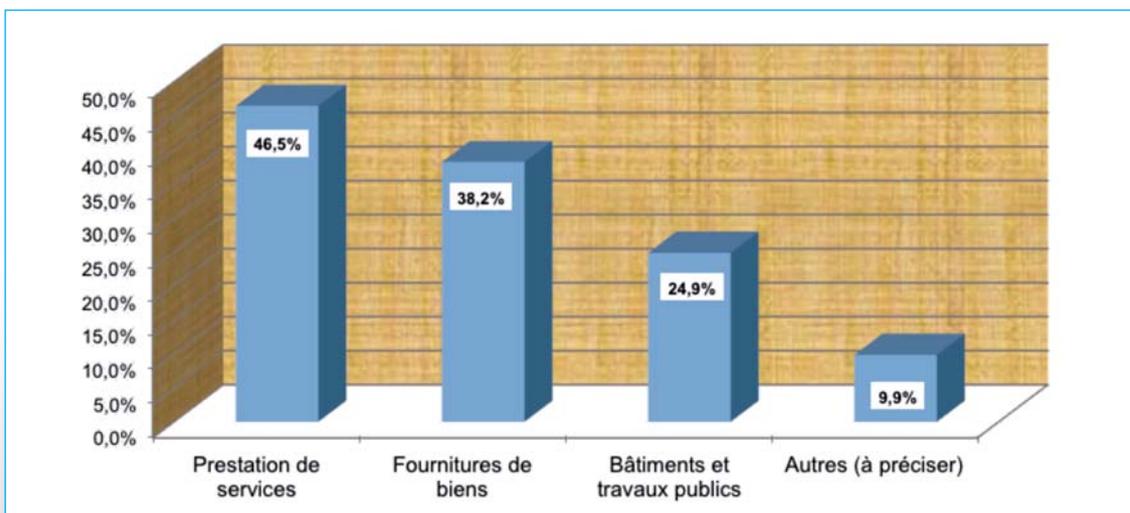
Source : ENPME 2013

IV.1.2. Marchés gagnés

La méconnaissance des règles régissant les marchés publics par les PME se fait ressentir dans la participation à la concurrence et dans le nombre de marchés gagnés. En effet, seules 22,6% des PME connaissant l'existence des marchés publics ont participé à un appel d'offres ou à une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) en 2012. En outre, sur les 7 151 marchés auxquels ont participé ces PME, elles en ont gagné 2 861, soit 40,0% dont 36,7% gagnés seules et 3,3% gagnés en partenariat. Pour les marchés publics, auxquels elles ont participé, les personnes physiques en ont gagnés 40,7% et les personnes morales 39,8%.

Relativement à la typologie des marchés gagnés par les PME, 46,5% l'ont été dans le domaine des prestations de services, 38,2% sont relatifs aux fournitures de biens et 24,9% concernent le secteur des BTP.

Graphique 30 : Structure des entreprises ayant gagné des marchés selon le type de marchés



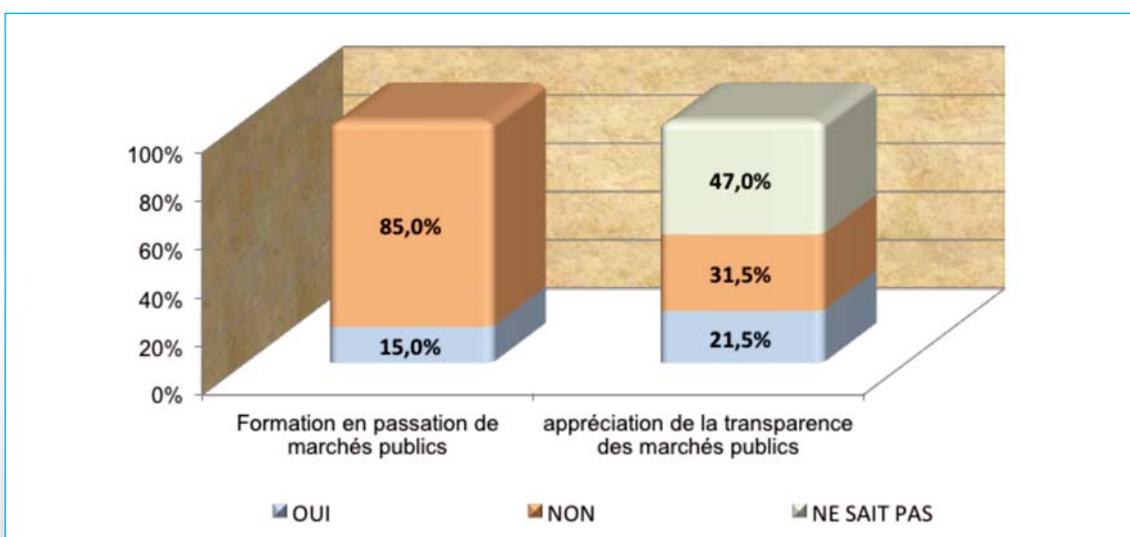
Source : ENPME 2013

IV.1.3. Formation en marchés publics et appréciation de la transparence des appels d'offres

La formation continue est un gage essentiel de compétitivité et de pérennité pour toute entreprise. Relativement aux marchés publics, il est important de mettre l'accent sur la formation pour changer les mentalités et les comportements dans le cadre de la promotion de la transparence et des critères de concurrence.

L'enquête laisse apparaître que seules 15,0% des PME ayant connaissance de l'existence des marchés publics, ont suivi une formation en passation de marchés, dont 8,3% de personnes morales et 6,7% de personnes physiques. Concernant la transparence dans l'attribution des marchés, 21,5% des PME qui sont au fait de la commande publique ont jugé que les procédures sont transparentes, tandis que 31,5% ont affirmé le contraire.

Graphique 31 : Formation en passation de marchés publics et transparence du système de passation des marchés publics



Source : ENPME 2013

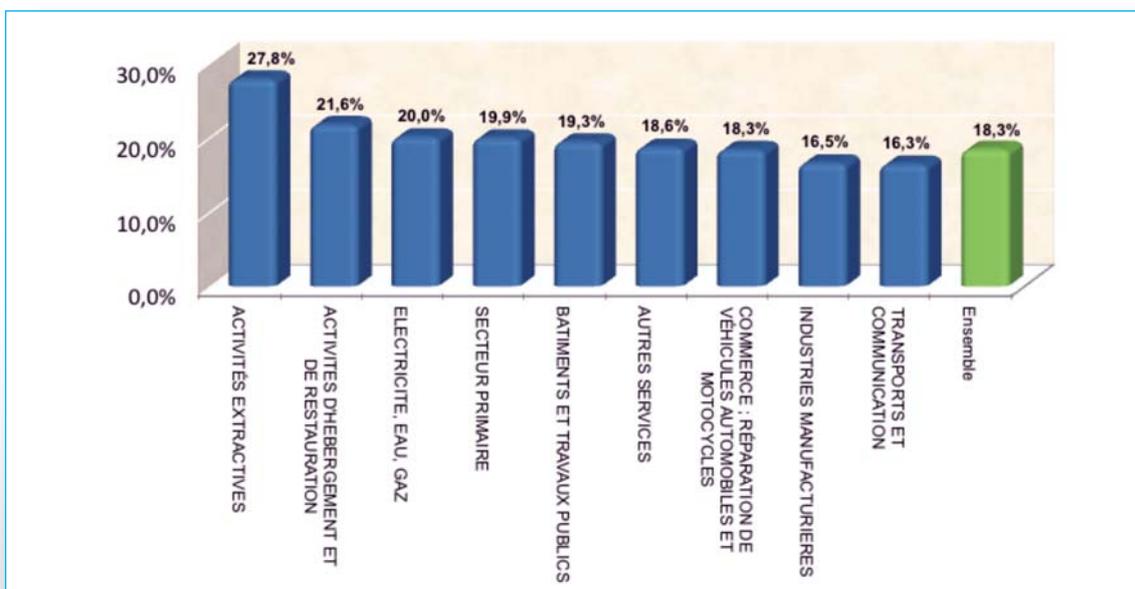
IV.2.Sous-traitance

La sous-traitance constitue un élément essentiel au développement de partenariat entre les grandes entreprises et les PME. Fort de ce constat, l'Etat a accompagné le secteur privé national dans la mise en place en 2000 de la Bourse Nationale de Sous-Traitance et de Partenariat du Sénégal (BNSTP-S). Cette dernière a élaboré la charte nationale de la sous-traitance en 2008 qui est un instrument encadrant les relations entre toutes les parties prenantes.

L'enquête a révélé que 18,3% des PME enquêtées font de la sous-traitance. Ce taux paraît relativement faible dans un pays qui ambitionne de faire des PME un maillon essentiel du tissu économique. Elle est plus importante dans les activités extractives (27,8%), suivies des activités d'hébergement et de restauration (21,6%) et il est plus faible dans les transports et la communication (16,3%).

Il est donc important de renforcer les rencontres interentreprises pour permettre aux donneurs d'ordre d'avoir une meilleure connaissance des capacités réelles dont disposent les PME sous-traitantes et, inversement, permettre à ces dernières de mieux cerner les besoins des donneurs d'ordre.

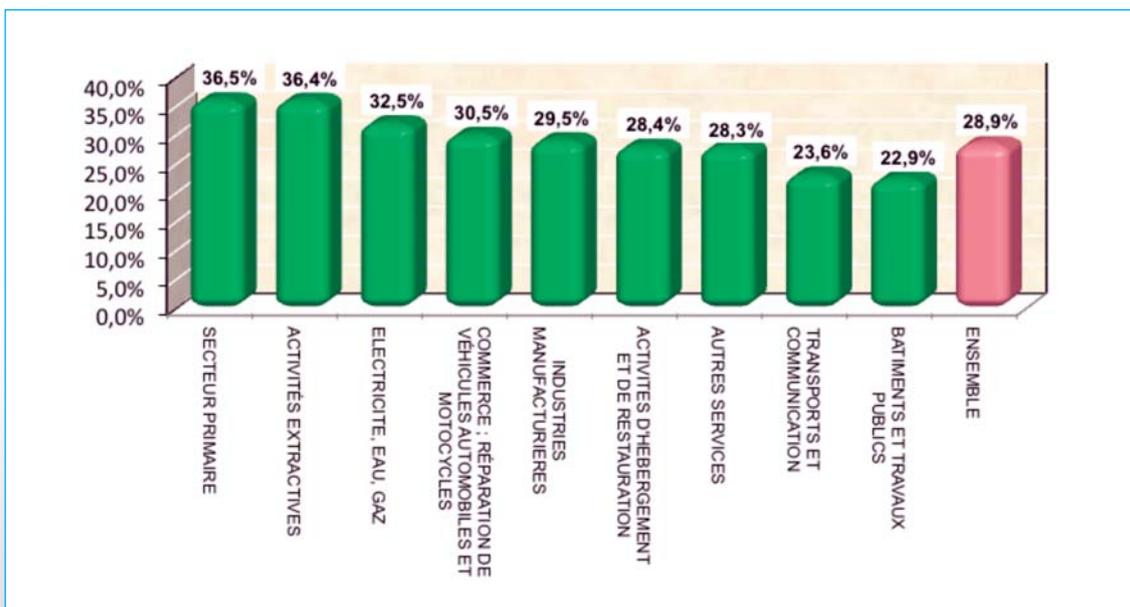
Graphique 32 : Pourcentage de PME faisant de la sous-traitance



Source : ENPME 2013

Bien que très peu de PME font de la sous-traitance, la part générée (28,9%) par cette activité dans le chiffre d'affaires de ces unités est relativement importante. Elle est plus élevée dans le secteur primaire où elle est ressortie à 36,5% tandis qu'elle est plus faible dans les BTP (22,9%).

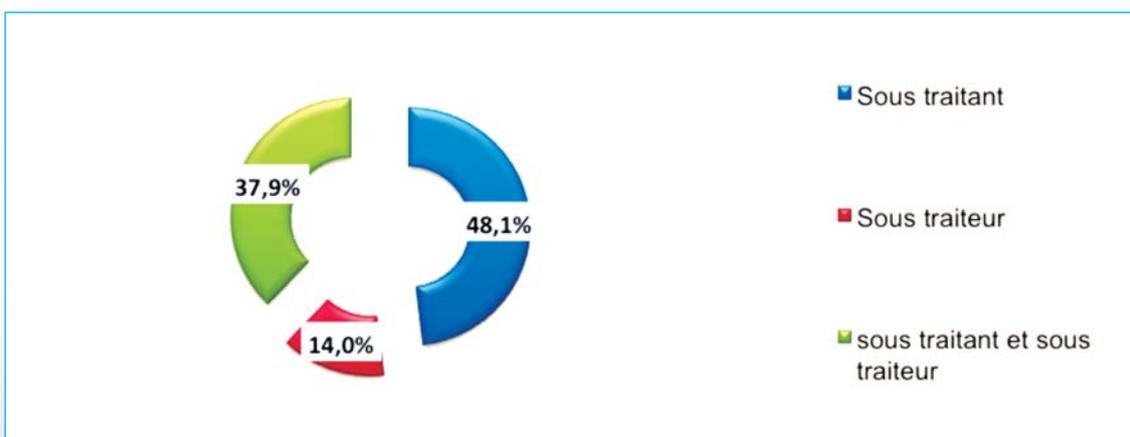
Graphique 33 : Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaire en 2012



Source : ENPME 2013

La répartition des PME faisant de la sous-traitance a fait ressortir 48,1% de sous traiteurs, 37,9% de sous-traitants et 14,0% qui sont à la fois sous traiteurs et sous-traitants. Ceci montre qu'à côté des grandes unités, plusieurs PME recourent à la sous-traitance pour satisfaire leurs commandes. Toutefois, 26,4% des PME sous-traitantes rencontrent des difficultés pour honorer une commande qui leur a été confiée. Elles rencontrent plus de difficultés financières (11,4%) que de difficultés techniques (4,1%).

Graphique 34 : Répartition des PME qui font de la sous-traitance



Source : ENPME 2013

Conclusion partielle

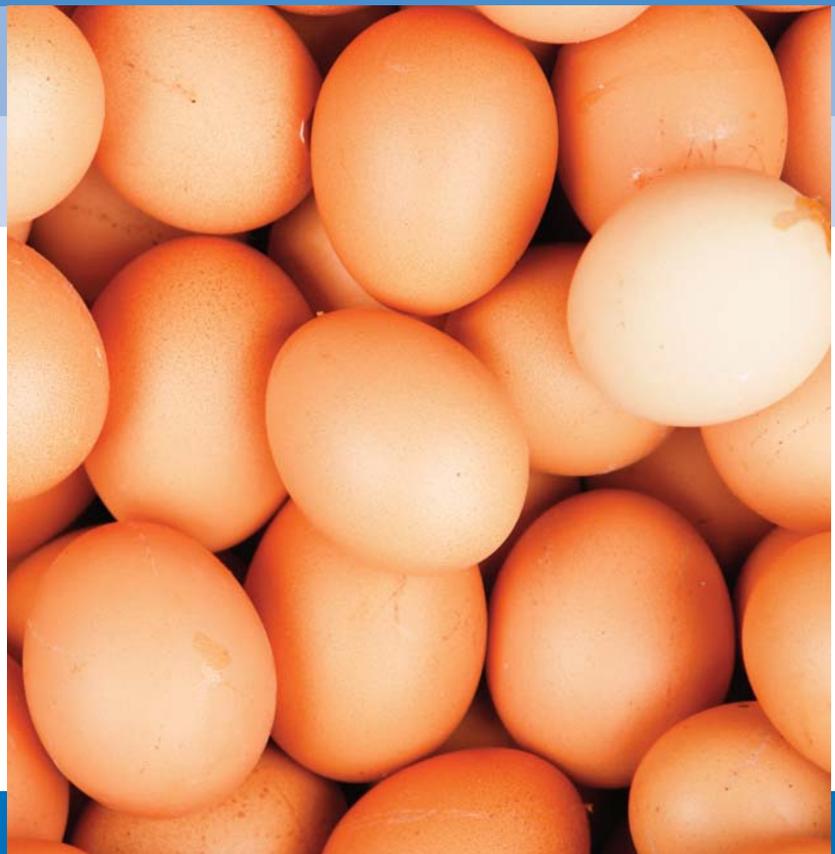
L'existence des marchés publics n'est pas bien connue par les PME sénégalaises, notamment dans les activités d'hébergement et de restauration. De même, elles n'ont pas une grande maîtrise de la réglementation en vigueur puisque très peu d'entre elles ont suivi une formation en marchés publics. Cette situation se traduit par la faiblesse du nombre de PME qui participent à la concurrence et celle du nombre des marchés gagnés qui sont majoritairement des marchés de prestation de services. Il est donc important de mettre l'accent sur leur formation sur les outils relatifs aux marchés publics.

Le recours à la sous-traitance est devenu une pratique largement répandue même si le pourcentage de PME y participant reste faible. La contribution de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires des PME qui la pratiquent est relativement importante, notamment dans le secteur primaire et les activités extractives. Toutefois, certaines PME sous-traitantes rencontrent des difficultés pour honorer une commande qui leur a été confiée. Il est alors nécessaire de renforcer les rencontres interentreprises.





■ DIFFICULTES ET DISPOSITIFS D'AIDE DES PME



V. DIFFICULTES ET DISPOSITIFS D'AIDE DES PME

L'importance, que revêtent le développement et le dynamisme d'un tissu de petites et moyennes entreprises dans les stratégies de création de richesses et d'emploi, justifie tout l'intérêt accordé aux difficultés de cette catégorie d'unités. Afin de prévenir ces difficultés ou d'apporter des solutions à celles qui se sont déjà posées, l'Etat a mis en place tout un dispositif d'aide et de soutien aux PME.

Dans ce chapitre, il sera question de l'analyse des difficultés des PME ainsi que du dispositif d'aide mis en place.

V.1. Analyse des difficultés

Les entreprises font face à des difficultés qui peuvent conduire à des cessations temporaire ou définitive d'activités, synonymes de perte d'emploi et de contraction de la richesse. Dans cette partie, sera faite d'une part la situation sur les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises en activité et d'autre part la typologie des PME en cessation temporaire ou définitive.

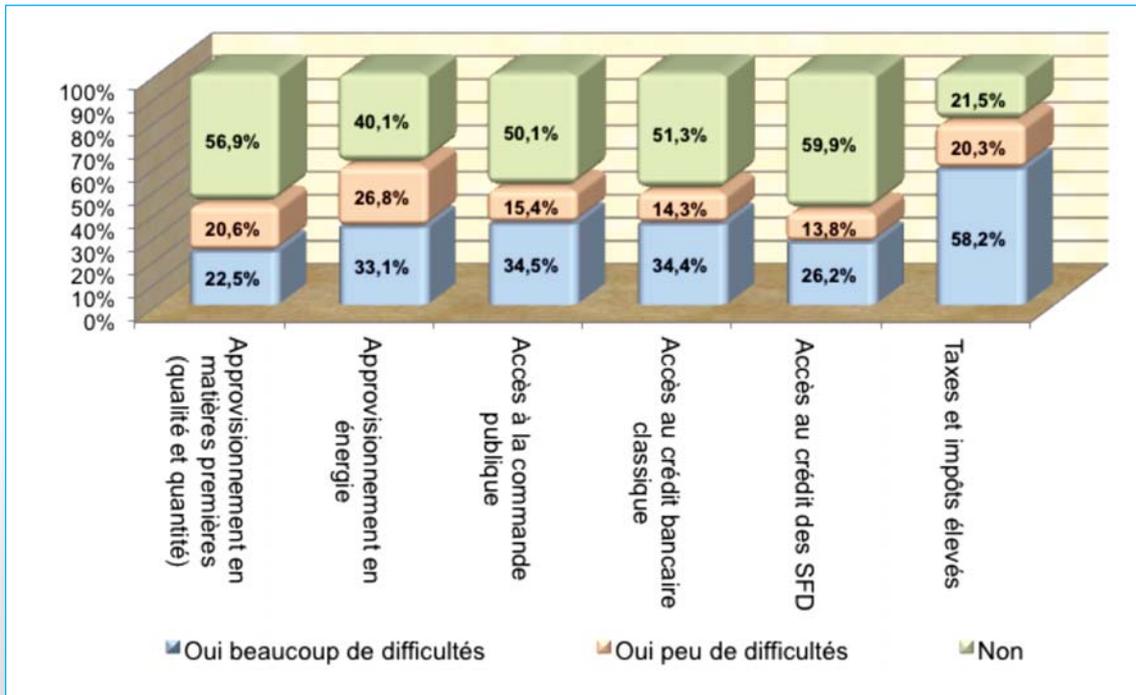
V.1.1. Difficultés liées à l'exercice de l'activité*

L'Etat a consenti d'importants efforts dans la résolution des problèmes des entreprises. En effet, sur le plan du financement des PME en particulier et de l'économie en général, l'Etat a pris d'importantes mesures d'assainissement du secteur bancaire durant la dernière décennie. A cela s'est ajoutée la surliquidité des banques, le développement rapide de la micro finance, la mise en place de mutuelles de financement par certaines organisations professionnelles et patronales (UNACOIS, MEDES), qui sont des facteurs contributifs à l'amélioration de l'accès au financement.

Par rapport à la fiscalité, la réforme du code général des impôts, entrée en vigueur en janvier 2013, a permis de simplifier les procédures fiscales, d'améliorer les relations entre l'administration et les entreprises. Elle a également permis de relever le plafond de l'impôt synthétique (la Contribution Globale Unique) favorable aux petites et moyennes entreprises, en vue de les inciter à se « formaliser ».

Malgré tous ces efforts fournis, un nombre important de PME reste confronté à des contraintes. En effet, 78,5% des entreprises interrogées estiment que les impôts et taxes élevés constituent le premier obstacle à l'exercice de leurs activités. La deuxième contrainte est relative à l'approvisionnement en énergie qui est une entrave pour 59,9% des entreprises. Les autres difficultés les plus saillantes sont : l'accès à la commande publique (49,9%), l'accès au crédit bancaire classique (48,7%), l'approvisionnement en matières premières (43,1%) et l'accès au crédit auprès des services financiers décentralisés (40,0%).

Graphique 35 : Difficultés liées à l'exercice des activités des PME



Source : ENPME 2013

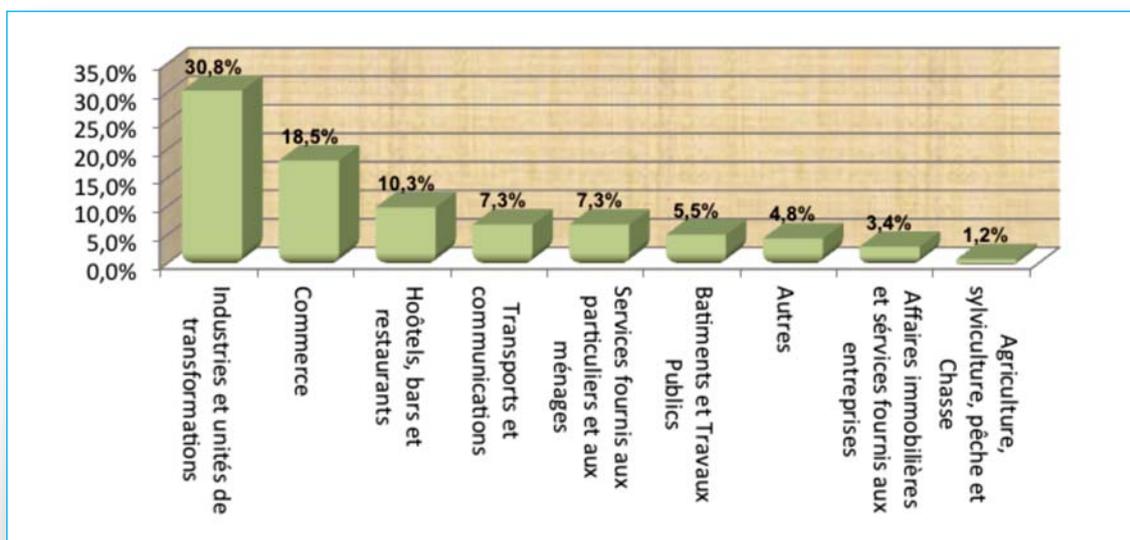
Les nouveaux outils tels que la BNDE, le FONGIP et le FONSIS, sont venus renforcer le dispositif actuel de financement des PME en mettant en place des instruments innovants de garantie. Toutefois, l'efficacité de ces outils pourrait être appréciée à travers le suivi des indicateurs d'accès au financement du présent rapport.

V.1.2. Typologie des unités en cessation d'activité

Les petites et moyennes entreprises sont très sensibles aussi bien aux difficultés structurelles de l'économie telle que le déficit de l'offre énergétique qu'aux problèmes conjoncturels. Ces problèmes peuvent conduire au ralentissement de la croissance des entreprises et parfois à la cessation d'activité.

Ce constat est étayé par le fait que 855 unités de la population cible, visitées au cours de l'enquête, ont cessé leurs activités. Toutefois, ces cessations ne concernent pas seulement l'année 2013. En effet, plusieurs cessations sont antérieures à 2013. Suivant les secteurs d'activités, il apparaît que 30,8% des entreprises en cessation sont des unités industrielles et de transformation, soit la proportion la plus élevée. Les parts des secteurs du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles, de l'hôtellerie et de la restauration, des transports et de la communication et des bâtiments et des travaux publics (BTP) y sont respectivement de 18,5%, 10,3%, 7,3% et 5,5%.

Graphique 36 : Répartition des unités en cessation selon le secteur d'activités



Source : ENPME 2013

V.2. Dispositifs d'aide aux entreprises²

Dans le cadre de sa politique d'encadrement, de soutien et d'aide aux entreprises, l'Etat a mis en place des structures pour accompagner leur développement. Ces structures sont venues renforcer le dispositif existant composé des chambres consulaires et des organisations professionnelles et patronales.

Le dispositif d'aide est composé de plusieurs structures publiques et parapubliques dont certaines ont des vocations transversales tandis que d'autres telles que l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX), l'Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat (APDA), l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) ont des vocations sectorielles.

Dans cette partie, il s'est agi d'apprécier aussi bien la connaissance que l'utilisation des services de ces structures d'appui par les PME. Cependant, vue le nombre important de structures d'appui et les préoccupations qui ont été prises en compte, l'enquête s'est focalisée sur cinq d'entre elles : les Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture, l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME), l'ITA, le Programme de Mise à Niveau et le Programme d'Appui à la Compétitivité et à la Croissance des PME (PACC-PME).

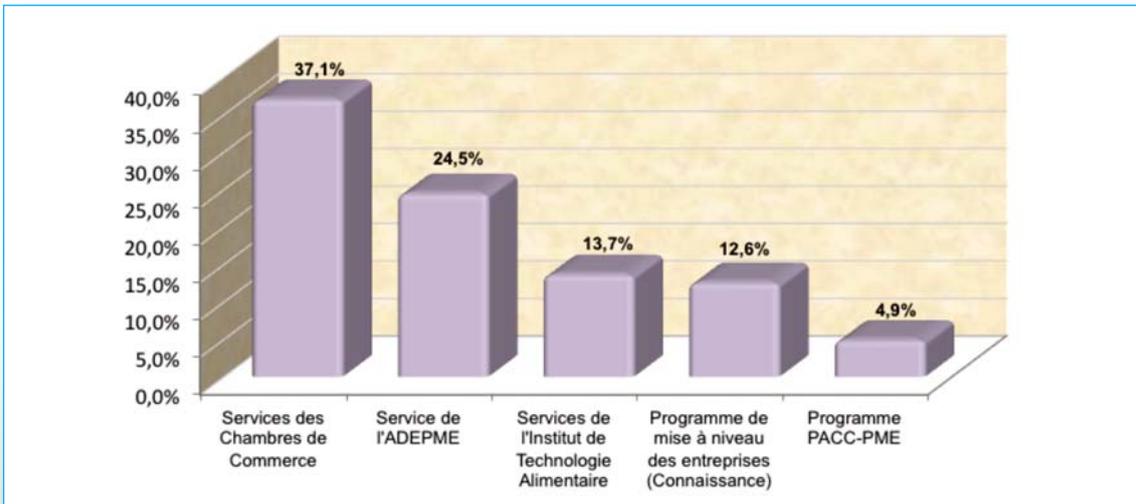
V.2.1. Connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises

Les structures d'appui ont un rôle indispensable à jouer dans le processus de développement des petites et moyennes entreprises. En effet, le Gouvernement décline ses orientations et ses stratégies qui doivent être mises en œuvre à travers ces structures qu'il a mises en place. Ainsi, les structures d'appui, d'encadrement, d'aide et d'accompagnement jouent le rôle d'interface entre l'Etat et les entreprises. A cet effet, il est important que ces instruments opérationnels soient connus de leur cible.

Les résultats de l'enquête illustrent que 37,1% des PME interrogées connaissent les services des Chambres de Commerce et 24,5% sont au courant de l'existence de l'ADEPME. Ces deux structures se distinguent par le caractère non exclusif de leurs offres de services aux PME. L'Institut de Technologie Alimentaire, le programme de mise à niveau et le PACC-PME sont connus respectivement par 13,7%, 12,6% et 4,9% des PME.

² Voir les rôles et missions des structures dans le glossaire

Graphique 37 : Connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises



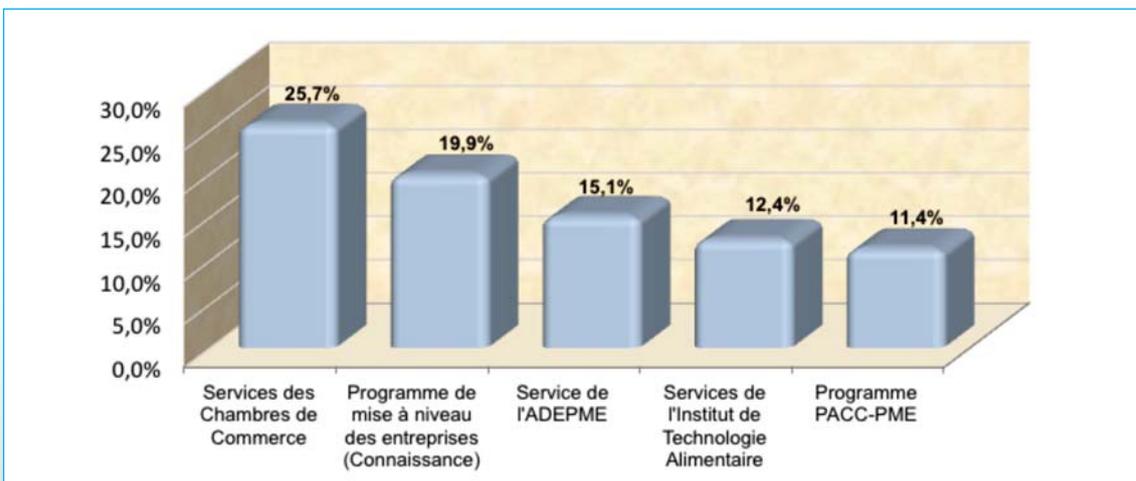
Source : ENPME 2013

V.2.2. Utilisation des dispositifs d'aides aux entreprises

Le niveau de sollicitation des structures d'appui et d'aide est un indicateur essentiel d'appréciation du degré d'appropriation de ces outils par leur cible. Ces structures sont sollicitées pour des informations, pour l'accompagnement dans la recherche de solutions à des difficultés financières et non financières, l'aide pour la recherche de partenariats ou de débouchés dans les marchés intérieurs et extérieurs, la labellisation et la certification ou la formation et le renforcement de capacités. La prise en charge de l'ensemble de ces formes de soutien contribue d'une part, au développement et à la compétitivité des petites et moyennes entreprises et d'autre part, à l'amélioration du climat de confiance entre l'Etat et le secteur privé.

L'analyse des résultats fait ressortir que 25,7% des entrepreneurs qui connaissent les chambres de commerce ont sollicité leurs services. Ce chiffre s'est établi à 19,9% pour le programme de mise à niveau des entreprises. La proportion des entreprises ayant sollicité les services de l'ADEPME (15,1%), de l'institut de technologie alimentaire (12,4%) et du PACC-PME (11,5%), apparaît relativement faible. Néanmoins, la jeunesse de leur existence et la restriction de leur cible constituent des éléments d'explication.

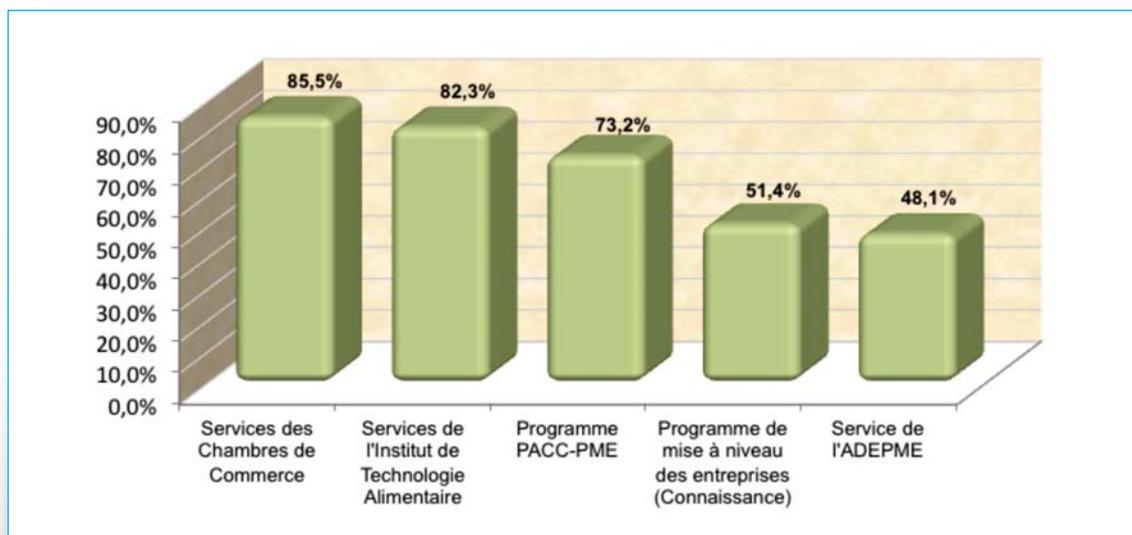
Graphique 38 : Sollicitation des dispositifs d'aide aux entreprises



Source : ENPME 2013

Les niveaux de satisfaction des sollicitations des entreprises à l'endroit des institutions d'appui est relativement satisfaisant. En effet, 85,5% des demandes des PME auprès des chambres de commerce ont été satisfaites. Ce taux est de 82,3% pour l'Institut de Technologie Alimentaire et 72,2% pour le PACC-PME. Les taux de PME ayant bénéficié des services du programme de mise à niveau (51,4%) et de l'ADEPME (48,1%) sont les moins élevés.

Graphique 39 : Proportion d'entreprises ayant bénéficié des dispositifs d'aide



Source : ENPME 2013

Conclusion partielle

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle prépondérant dans le développement économique et social. Cependant, elles font face à des difficultés qui entraînent parfois des cessations d'activité. En effet, l'enquête a montré que 855 entreprises de la population cible ont cessé leurs activités, entraînant des pertes d'emplois et une baisse de la richesse créée.

Afin de parer à de pareilles situations, l'Etat a mis en place des structures d'appui, d'aide et d'encadrement pour accompagner le processus de développement des PME. Toutefois, il est ressorti des résultats de l'enquête un niveau de connaissance relativement bas de ces structures de la part des PME. Par ailleurs, même les entreprises qui ont connaissance de l'existence de ces structures ont un niveau de sollicitation encore faible. Par conséquent, ces structures d'appui devraient améliorer l'information et la communication ainsi que leurs moyens d'actions et l'efficacité de leurs interventions.



CONCLUSION



CONCLUSION

Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle prépondérant dans le développement socio-économique du Sénégal. Néanmoins, l'économie sénégalaise reste profondément dominée par le secteur informel qui contribue à plus de 50% à la richesse créée. Cette prédominance de l'informel engendre une situation de précarité économique et d'insécurité des emplois, limite les possibilités d'échanges avec le reste du monde et reste difficile à soutenir à cause du déficit de canaux de transmission des aides malgré l'existence de dispositifs.

Pour réduire la taille de l'informel à travers la formalisation des unités et accompagner la croissance et le développement des petites et moyennes entreprises formelles, l'Etat du Sénégal a, depuis une décennie, initié une importante politique en faveur des PME. Ce processus qui a démarré par la mise en place d'un dispositif réglementaire et juridique a abouti à l'élaboration puis à la mise en œuvre d'une lettre de politique sectorielle. La réalisation de cette enquête s'inscrit dans le cadre de cette mise en œuvre.

Le secteur du commerce et de la réparation de véhicules automobiles et motocycles représente 39,5% des activités menées par les PME ciblées. Il apparaît également que 37,9% des PME enquêtées ont moins de cinq (05) ans et 63,9% moins de dix (10) ans. Les entreprises individuelles qui constituent 59,5% des PME concernées sont possédées en majorité par les hommes, soit 81,1%. Ces éléments traduisent une jeunesse des PME et une prédominance masculine par rapport à la propriété. Par ailleurs, même si la majorité des PME tiennent une comptabilité (71,4%), la proportion de PME ne tenant pas de comptabilité qui est de 28,6%, reste encore élevée.

Par rapport à la situation économique des PME, il est ressorti que la proportion de PME qui ont estimé que leur chiffre d'affaire a baissé, s'est accru de 8,1 points entre 2011 et 2012. Il est apparu également que la proportion de PME exportatrices est faible (5,3% des entreprises enquêtées). Le chiffre d'affaire moyen s'est établi à 152,9 millions de FCFA en 2012 avec une part modérée de l'investissement. Relativement au financement, 30,9% de PME ont emprunté de l'argent auprès d'un établissement bancaire, d'une IMF, d'un fournisseur ou d'un client pour faire fonctionner leurs activités en 2012. Dans le même temps, beaucoup de PME ont affirmé être confronté à des contraintes de financement.

L'emploi dans le secteur des PME est occupé en majorité par les hommes avec 78,3% contre 21,7% de femmes. En outre, avec une moyenne de huit (08) employés par PME, il apparaît leur faible niveau d'absorption de la main d'œuvre.

Au titre de l'accès aux marchés publics, 45,6% des PME enquêtées sont au courant de leur existence. Parmi ces dernières, seules 22,6% ont pris part à des appels à concurrence et 40,0% des marchés auxquels elles ont postulé, ont été gagnés. Ces chiffres montrent que des efforts restent à faire pour une meilleure implication des PME à la commande publique.

S'agissant de la sous-traitance, 18,3% de PME sont concernées, ce qui traduit un faible niveau de connexion entre les entreprises. La part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires des PME concernées est relativement importante même si certaines rencontrent des difficultés pour satisfaire une commande qui leur a été confiée.

Concernant les difficultés des PME, les taxes et impôts (78,5%), l'approvisionnement en énergie (59,9%), l'accès à la commande publique (49,9%), l'accès au crédit bancaire classique (48,7%) et l'approvisionnement en matières premières (43,1%) constituent les principales préoccupations. Relativement aux dispositifs d'aide, malgré la pertinence de leur mise en place dans l'intérêt exclusif des entreprises, ils restent méconnus par plus de la majorité des PME enquêtées. En outre, le niveau de sollicitation des services de ces structures d'appui apparaît relativement bas parmi les PME qui sont au courant de leur existence. Enfin, il est ressorti des statistiques sur les réponses aux sollicitations, des taux de bénéficiaires appréciables.

Compte tenu des résultats présentés ci-dessus, il semble nécessaire de fédérer les moyens d'interventions au profit des PME et de les décentraliser dans les autres régions autres que Dakar et dans le monde rural.

Quant au financement des activités des petites et moyennes entreprises, les nouveaux instruments tels que le FONSI, le FONGIP et la BNDE, qui viennent de renforcer le dispositif existant, devraient permettre d'améliorer les indicateurs actuels sur le financement des PME. Concernant les impôts et taxes, même si le nouveau code général des impôts a permis d'alléger certaines difficultés, il serait opportun de mettre en place un cadre d'échanges permanent entre les administrations fiscales et les PME. S'agissant de l'accès à la commande publique, une meilleure campagne de sensibilisation, d'information et de communication accompagnée de sessions régulières de formation sur les outils des marchés publics à l'intention des PME devraient améliorer leurs niveaux de connaissance et de participation aux appels à candidature.

GLOSSAIRE

• L'ADEPME

L'ADEPME a été créée par le décret n°2001 1036 du 29 novembre 2001. Véritable bras technique du Ministère des PME et de la Micro Finance, l'ADEPME a été conçu dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité de l'intervention de l'Etat en faveur des PME. C'est une structure administrative autonome chargée d'assister et d'encadrer les PME qui en font la demande ou qui bénéficient de prêts accordés ou avalisés par l'Etat.

Elle est plus spécialement chargée de conseiller les sénégalais désireux de créer une entreprise sur les procédures à suivre, l'état des marchés, les conditions d'approvisionnement, les débouchés possibles, les règles de gestion et de comptabilité à respecter, d'apporter son soutien aux PME existantes et celles en difficultés en leur fournissant une assistance stratégique afin de faciliter leur développement. Dans ce cadre, l'Agence réalise des analyses sur les risques et les opportunités des marchés et sur les débouchés des entreprises.

L'Agence assiste, par ailleurs, les entreprises pour la mise en place ou le développement d'outils de gestion et de comptabilités adaptés à leurs besoins, organise des actions de formation au profit des responsables des PME, contribue à l'amélioration du cadre institutionnel, technique et fiscal des PME. Elle peut également exercer sa surveillance à l'égard de toutes les PME qui bénéficient de crédits d'établissements financiers.

• LES CHAMBRES CONSULAIRES

Il existe deux ordres consulaires au Sénégal : les chambres de commerce et les chambres de métiers. Essentiellement composées d'organisations patronales faitières, les chambres de commerce ont été retenues pour la réalisation de cette enquête. Les chambres de métiers, en revanche, qui regroupent l'ensemble des artisans du Sénégal, n'ont pas été étroitement associées dans ce travail même si par ailleurs lors des balayages certaines entreprises artisanales ont été visitées. La chambre veille à la qualification professionnelle des artisans et à la promotion des produits artisanaux. Elle comprend 120 corps de métier divisés en trois sections : artisanat de production, artisanat d'art et artisanat de service.

Les chambres de commerce d'industrie et d'agriculture sont des structures essentielles dans le dispositif d'appui des PME grâce à leur présence sur l'ensemble du territoire national permettant à toutes les PME d'accéder à leurs services mais également à la multiplicité de leurs offres au niveau des régions.

• LE BUREAU DE MISE A NIVEAU (BMN)

Il est chargé d'exécuter et de suivre les plans de mise à niveau des entreprises. Il assure le secrétariat du Comité de Pilotage (COPI) et constitue l'interface opérationnelle pour la définition et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de mise à niveau.

Outre ses appuis à l'entreprise, le BMN promeut et renforce les capacités de l'expertise locale, réalise des études sectorielles à la demande du secteur privé et assure la promotion et la communication du BMN auprès du public cible et des bailleurs de fonds.

Dans le cadre de la poursuite de l'objectif principal du Programme de Mise à Niveau qui est de promouvoir l'amélioration de la compétitivité des produits et services offerts par les entreprises sénégalaises sur le marché national et à l'exportation, le Bureau de Mise à Niveau s'oriente l'introduction vers de nouveaux programmes pour l'accompagnement des PME à fort potentiel également celles implantées dans des zones définies comme pôles de développement.

Dans le cadre de ses nouvelles orientations stratégiques, le Bureau de Mise à Niveau compte adapter davantage son offre aux PME à fort potentiel dont les chiffres d'affaires (CA) seront compris entre 50 et 500 millions FCFA pour en faire des leviers importants dans la redynamisation de l'économie du Sénégal.

• LE PROGRAMME SÉNÉGALO-ALLEMAND D'APPUI À LA COMPÉTITIVITÉ ET À LA CROISSANCE DES PME ET À LA PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA MICRO FINANCE (PACC-PME/PMF)

Le PACC-PME/PMF s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la LPS/PME et de la LPS/Micro finance ainsi que de la SCA et du DPES. Il s'insère dans le pôle prioritaire d'intervention de la coopération sénégallo-allemande « Développement économique durable ».

Le PACC-PME/PMF a pour objectif « Un environnement favorable, un secteur de la micro finance performant et des services non financiers efficaces favorisent une orientation de l'action des PME vers la compétitivité et la croissance ». Il est constitué autour de deux composantes : la Composante 1 "Compétitivité des PME" et la Composante 2 "Performance du secteur de la Micro-Finance".

Ces deux composantes sont axées sur le renforcement des capacités des structures d'appui aux PME qui permettent d'investir de manière ciblée et ce dans le cadre d'un environnement favorable, en recourant de façon complémentaire aux services financiers et non financiers afin de rendre leurs entreprises plus compétitives et ainsi générer de la croissance.

Dans le cadre du Programme PACC-PME/PMF, la Coopération Allemande au Développement, GIZ, est en partenariat avec différentes institutions publiques et privées dont la Direction des PME qui est le partenaire stratégique et coordonnateur du Programme pour la partie sénégalaise. La DPME est chargée de la mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la PME au Sénégal. C'est dans ce cadre qu'elle a piloté l'élaboration et la validation de la Lettre de Politique Sectorielle des PME (LPS/PME) et de son Plan d'actions dénommé «Programme Croissance PME» validée en octobre 2010.

C'est dans ce cadre, qu'après les deux premières phases d'accompagnement des PME membres des Organisations Professionnelles et Consulaires (OPC) et autres structures cibles du programme, le PACC-PME/PMF a engagé, avec les différentes parties prenantes, un processus de capitalisation des expériences en vue de favoriser la généralisation et la pérennisation des résultats enregistrés.

• L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE (I.T.A.)

L'ITA est un Établissement Public œuvrant dans le secteur de la Recherche-Développement en Alimentation et Nutrition.

Il a été créé par la loi 63-11 du 5 février 1963 et n'a connu un véritable essor qu'à partir de 1968, avec l'assistance de la FAO. Cet organisme a fourni entre 1968 et 1974 des infrastructures (laboratoires et ateliers pilotes), des équipements et les experts nécessaires à la mise en route des programmes de recherche. Jusqu'en 1985, l'Institut jouissait du statut d'Établissement Public à caractère administratif, puis d'un statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial de 1986 à 1997.

De 1994 à 1998, l'I.T.A. a bénéficié d'un important Projet d'appui institutionnel destiné à la restructuration et financé par l'ACDI. Depuis 1998, l'Institut jouit d'un statut d'Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique. Elle a pour but de :

- Générer une valeur ajoutée aux produits alimentaires locaux à travers leur transformation et l'assurance qualité pour atteindre la sécurité alimentaire et augmenter les exportations ;
- Développer des programmes destinés aux communautés locales, aux populations, en particulier en augmentant les transferts des résultats de recherche, en produisant des supports techniques pour faciliter l'industrialisation ;
- Assurer la sécurité alimentaire, l'assurance et le contrôle de qualité des produits agroalimentaires ;
- Améliorer l'état nutritionnel des populations; Assurer une formation aux professionnels, aux agents des corps de métiers, entre autres.
- De guider et de coordonner les recherches et les études concernant le traitement, la transformation, le conditionnement, la conservation et l'utilisation des produits alimentaires locaux, principalement dans le but de promouvoir l'implantation d'industries correspondantes.
- De développer de nouvelles ressources alimentaires dérivées des productions locales qui soient d'une bonne valeur nutritive et adaptées au goût ainsi qu'au pouvoir d'achat des consommateurs.
- D'aider au contrôle de la qualité des produits alimentaires aux stades de la

L'institut offre les services suivants :

- Recherche pour le développement sur demande;
- Assistance technique aux petites moyennes entreprises et industries, aux corps de métier;
- Etudes techniques de projets,
- Formation de techniciens en agroalimentaire, de promoteurs privés, d'individuels, de groupements de femmes, personnels d'agence en charge de conseils ruraux pour le développement, ONG ;
- Contrôle de qualité de produits agroalimentaires : analyses chimiques, microbiologiques, de mycotoxines, et phytosanitaires.



ANNEXES



Annexes

Annexe 1 : Répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activités et la taille

| | Petite | Moyenne | Total |
|--|--------------|--------------|------------|
| ACTIVITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION | 219 | 109 | 328 |
| ACTIVITÉS EXTRACTIVES | 12 | 6 | 18 |
| AUTRES SERVICES | 1 280 | 613 | 1 893 |
| BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 339 | 204 | 543 |
| COMMERCE ; RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES | 1899 | 983 | 2 882 |
| ELECTRICITE, EAU, GAZ | 49 | 26 | 75 |
| INDUSTRIES MANUFACTURIERES | 626 | 313 | 939 |
| SECTEUR PRIMAIRE | 101 | 50 | 151 |
| TRANSPORTS ET COMMUNICATION | 296 | 163 | 459 |
| TOTAL | 4 821 | 2 421 | 288 |

Source : ENPME 2013

Annexe 2 : Répartition des investissements selon le secteur d'activités en 2012

| SECTEUR D'ACTIVITE | TOTAL INVESTISSEMENT | INVESTISSEMENT MOYEN |
|--|-----------------------|----------------------|
| BATIMENTSETTRAVAUXPUBLICS | 17 979 472 017 | 33 111 367 |
| TRANSPORTSETCOMMUNICATION | 10 879 380 443 | 23 702 354 |
| COMMERCE;RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES | 52 483 146 596 | 18 210 668 |
| ACTIVITESD'HEBERGEMENTETDERESTAURATION | 5 663 088 826 | 17 265 515 |
| ELECTRICITE,EAU,GAZ | 1 136 914 200 | 15 158 856 |
| SECTEUR PRIMAIRE | 2 090 561 620 | 13 844 779 |
| INDUSTRIES MANU FACTURIERES | 11 281 581 909 | 12 014 464 |
| AUTRES SERVICES | 19 786 257 158 | 10 452 328 |
| ACTIVITÉSEXTRACTIVES | 82 825 185 | 4 601 399 |
| TOTAL | 87 005 087 882 | 20 656 479 |

Source : ENPME 2013

Annexe 3 : Répartition du chiffre d'affaires selon le secteur d'activités

| | Chiffre d'affaires total | Chiffre d'affaires | Pourcentage % |
|--|--------------------------|--------------------|---------------|
| ACTIVITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION | 54 550 368 464 | 166 312 099 | 5% |
| ACTIVITÉS EXTRACTIVES | 3 045 968 994 | 169 220 500 | 0% |
| AUTRES SERVICES | 249 567 045 692 | 131 836 791 | 22% |
| BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 101 782 669 201 | 187 445 063 | 9% |
| COMMERCE ; RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES | 462 321 236 830 | 160 416 807 | 41% |
| ELECTRICITE, EAU, GAZ | 11 352 867 470 | 151 371 566 | 1% |
| INDUSTRIES MANUFACTURIERES | 154 655 215 584 | 164 702 040 | 14% |
| SECTEUR PRIMAIRE | 21 089 484 201 | 139 665 458 | 2% |
| TRANSPORTS ET COMMUNICATION | 55 980 717 698 | 121 962 348 | 5% |
| TOTAL | 1 114 345 574 | 152 901 423 | 100% |

Source : ENPME 2013

Annexe 4 : Répartition des PME exportatrices selon la taille et les chiffres d'affaires en 2012

| | Oui | Non |
|---------------------|-------|-------|
| PRÊT BANCAIRE | 14,2% | 85,8% |
| PRÊT AUPRÈS DES IMF | 9,6% | 90,4% |
| FOURNISSEURS | 9,3% | 90,7% |
| CLIENTS | 0,7% | 99,3% |
| CRÉDIT BAIL | 1,2% | 98,8% |
| AUTRE | 2,6% | 97,4% |

Source : ENPME 2013

Annexe 5 : Répartition des PME exportatrices selon la taille et les chiffres d'affaires en 2012

| | Nombre de PME exportatrice | Chiffre d'affaires à l'exportation | Chiffre d'affaires total | Part du chiffre d'affaires à l'exportation |
|--------------------|----------------------------|------------------------------------|--------------------------|--|
| PETITE ENTREPRISE | 112 | 997 384 470 | 1 771 613 480 | 56,3% |
| MOYENNE ENTREPRISE | 275 | 99 308 406 972 | 272 624 158 875 | 36,4% |
| TOTAL | 387 | 100 305 791 442 | 274 395 772 355 | 36,6% |

Source : ENPME 2013

Annexe 6 : Répartition des emplois selon le genre et la catégorie socio professionnelle

| CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE | Hommes | Femmes | Ensemble |
|---------------------------------|--------|--------|----------|
| CADRES MOYENS | 8,8% | 13,3% | 9,7% |
| CADRES SUPÉRIEURS | 7,8% | 7,8% | 7,8% |
| MANŒUVRES, OUVRIERS ET APPRENTI | 55,0% | 40,3% | 51,8% |
| TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE | 28,4% | 38,6% | 30,6% |

Source : ENPME 2013

Annexe 7 : Répartition des difficultés des PME selon le type

| | Oui beaucoup de difficultés | Oui peu de difficultés | Non pas de difficulté |
|---|-----------------------------|------------------------|-----------------------|
| APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES (QUALITÉ ET QUANTITÉ) | 22,5% | 20,6% | 56,9% |
| APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE | 33,1% | 26,8% | 40,1% |
| ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE | 34,5% | 15,4% | 50,1% |
| ACCÈS AU CRÉDIT BANCAIRE CLASSIQUE | 34,4% | 14,3% | 51,3% |
| ACCÈS AU CRÉDIT DES SFD | 26,2% | 13,8% | 59,9% |
| TAXES ET IMPÔTS ÉLEVÉS | 58,2% | 20,3% | 21,5% |

Source : ENPME 2013

Annexe 8 : Répartition des niveaux de connaissance et d'utilisation des structures d'aide

| STRUCTURES D'AIDE | Connaissance des dispositifs d'aide aux entreprises | sollicitation des dispositifs d'aide aux | Proportion d'entreprises ayant bénéficié des |
|---|---|--|--|
| SERVICES DES CHAMBRES DE COMMERCE | 37,1% | 25,7% | 85,5% |
| SERVICE DE L'ADEPME | 24,5% | 15,1% | 48,1% |
| SERVICES DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE | 13,7% | 12,4% | 82,3% |
| PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES (CONNAISSANCE) | 12,6% | 19,9% | 51,4% |
| PROGRAMME PACC-PME | 4,9% | 11,4% | 73,2% |

Source : ENPME 2013

Annexe 9 : Répartition par sexe et par secteur d'activités des propriétaires d'entreprises individuelles

| | Masculin | Féminin | Total |
|--|--------------|--------------|---------------|
| ACTIVITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION | 82,6% | 17,4% | 100,0% |
| ACTIVITÉS EXTRACTIVES | 87,5% | 12,5% | 100,0% |
| AUTRES SERVICES | 82,5% | 17,5% | 100,0% |
| BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 79,7% | 20,3% | 100,0% |
| COMMERCE ; RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES | 80,0% | 20,0% | 100,0% |
| ELECTRICITE, EAU, GAZ | 87,0% | 13,0% | 100,0% |
| INDUSTRIES MANUFACTURIERES | 81,0% | 19,0% | 100,0% |
| SECTEUR PRIMAIRE | 82,5% | 17,5% | 100,0% |
| TRANSPORTS ET COMMUNICATION | 80,4% | 19,6% | 100,0% |
| TOTAL | 81,1% | 18,9% | 100,0% |

Source : ENPME 2013

Annexe 10 : Proportion de l'emploi et part de la rémunération selon le secteur d'activité

| | Proportion de l'emploi | Part de la rémunération |
|--|------------------------|-------------------------|
| ACTIVITES D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION | 5,6% | 5,7% |
| ACTIVITÉS EXTRACTIVES | 0,6% | 0,8% |
| AUTRES SERVICES | 26,3% | 23,1% |
| BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS | 8,3% | 8,4% |
| COMMERCE ; RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES | 37,2% | 42,1% |
| ELECTRICITE, EAU, GAZ | 0,5% | 0,5% |
| INDUSTRIES MANUFACTURIERES | 14,6% | 12,8% |
| SECTEUR PRIMAIRE | 1,7% | 1,4% |
| TRANSPORTS ET COMMUNICATION | 5,1% | 5,4% |

Source : ENPME 2013

Annexe 11 : Rémunération moyenne annuelle par salarié selon la catégorie professionnelle

| CATÉGORIE PROFESSIONNELLE | RÉMUNÉRATION MOYENNE ANNUELLE |
|---------------------------------|-------------------------------|
| CADRES SUPÉRIEURS | 6 279 439 |
| CADRES MOYENS | 6 279 439 |
| TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE | 1 716 959 |
| MANŒUVRES, OUVRIERS ET APPRENTI | 1 145 725 |

Source : ENPME 2013



PARTENAIRES :





DIRECTION DES MOYENNES ET PETITES ENTREPRISES

Place de l'Indépendance,
Rue Amadou Assane Ndoye
Immeuble Djily Mbaye en face CNCAS
Tél. : +221 33 821 38 07 / +221 33 821 38 14
Fax : +221 33 821 38 15
www.dpme.sn